CIVAM

ADM 13

L'AGRICULTURE DURABLE de moyenne montagne

sommaire

La définition de la moyenne montagne : un préalable essentiel 2

L'agriculture durable selon le réseau CIVAM 5

PARTIE 1 Etat des lieux de la durabilité des systèmes CIVAM de moyenne montagne : le cas du Massif Central 6

Contexte et éléments méthodologiques 6
- Le recueil des diagnostics de durabilité
- Les territoires enquêtés

Les principaux résultats 8
- Caractérisation des exploitations enquêtées
  - 1. Répartition géographique
  - 2. Systèmes de production
  - 3. Structure agricole CIVAM de moyenne montagne
- Les résultats en terme de durabilité
  - 1. Un fort engagement dans le respect environnemental
  - 2. Un respect des équilibres alimentaires mondiaux mais des charges de travail importantes
  - 3. Des systèmes peu soutenus par les aides publiques, mais techniquement efficients et transmissibles !
- Synthèse

Facteurs explicatifs 12
- Plus la surface à gérer augmente, plus le niveau global de durabilité baisse
- La diversité domestique, un atout pour l'autonomie et pour l'économie
- La logique territoriale : une plus-value certaine
- Sortir de la logique du chiffre d'affaire pour celle de la Valeur Ajoutée et de la transmission

Un programme d'actions pour la moyenne montagne 15
- Pour plus de durabilité des systèmes de production
- Pour des réponses adaptées aux territoires

Conclusion 18

PARTIE 2 Des actions CIVAM pour répondre aux enjeux des territoires de moyenne montagne 19

- **Le chanvre, culture du développement durable** / Auvergne 20
- **Evaluer son exploitation pour évoluer** / Auvergne 22
- **Accueillir sur son exploitation, un autre moyen de se diversifier** / Auvergne 24
- **Favoriser la valorisation d'espaces pastoraux par l'installation d'ateliers d'élevage extensif en cheptel-bail** / Languedoc-Roussillon 26
- **Améliorer l'autonomie des exploitations par l'optimisation du pâturage** / Limousin 28
- **Utiliser des rémanents de bois pour se chauffer** / Limousin 30
- **Développer l'accueil familial social en milieu rural** / Midi-Pyrénées 32
- **Mettre en place un système de distribution des produits agricoles en circuits courts : Lou panier del païs** / Midi-Pyrénées 34
- **Approche globale de systèmes productifs biologiques, autonomes et économes sur la montagne et le piémont basque** / Pays Basque 36
- **Développer la traction animale comme outil de maintien et de création d'activités en milieu rural** / Rhône-Alpes 38

Une publication réalisé par… 40

édito

Dans cette publication issue d'une étude de terrain, les CIVAM souhaitent montrer aux acteurs du développement agricole et rural, aussi bien organismes professionnels, associations et élus, que nos espaces de moyenne montagne sont vivants, riches de productions agricoles et d'initiatives pour l'intérêt général. L'agriculture qui en a façonné les paysages au cours de l'histoire, y a aujourd'hui encore une place déterminante.

Né de la demande d'agriculteurs se nourrissant d'échanges et d'expérimentations, ce travail a permis tout à la fois de réaliser une mutualisation et capitalisation d'expériences et d'initier une réflexion collective à l'échelle de la moyenne montagne. Il entend apporter un regard novateur sur les modèles de production à encourager en montrant leur pertinence face aux enjeux de ces territoires.

Les initiatives présentées doivent être soutenues à l'heure où le modèle économique agricole dominant montre ses limites. Nous avons en effet besoin que tous les territoires ruraux même difficiles, restent vivants, valorisent leur typicité et leurs ressources naturelles préservées pour répondre à une demande sociétale forte. La moyenne montagne ne doit pas pour autant devenir un sanctuaire dédié à une biodiversité sauvage pour le repos des citadins. Elle doit rester ouverte et accueillante, forte d'une population active et d'une production agricole responsable.

A l'heure où certains pays européens s'interrogent sur la pertinence des aides apportées dans le cadre de la cohésion territoriale par le FEDER et le FEADER, nous montrons par des exemples de terrain, issus d'actions collectives, qu'il existe des alternatives concourant au développement d'une agriculture durable. Il suffit pour cela d'une réelle volonté politique d'accompagnement.

Didier Lorioux
Président de la FNCIVAM

La définition de la moyenne montagne : un préalable essentiel

Il n'est pas aisé de définir la notion de moyenne montagne. En effet, vue d'en haut, celle-ci se confond avec le piémont, voire avec la plaine. Vue d'en bas elle ne semble être que le contrefort d'une lointaine et impressionnante silhouette. Suivant les points de vue, les approches sont très différentes : du point de vue du géographe, les notions d'altitude, de relief, de climat, de végétation et de son étagement sont les éléments clés à prendre en compte ; l'économiste, quant à lui, considère plutôt les ressources, les adaptations (notamment celles de l'agriculture), l'industrie et le degré de diversification des activités économiques, dont dépend l'emploi ; le sociologue parle de la pugnacité montagnarde et d'âme paysanne ; enfin l'agronome utilise l'entrée de la conduite des systèmes de production avec de l'élevage extensif (ce qui n'est pas toujours le cas en moyenne montagne), des périodes de végétation courtes et des productions sous signes officiels de qualité. Les diversités géographiques, socio-économiques et agricoles de la France font donc de la moyenne montagne une notion complexe et difficilement généralisable.

UNE COMBINAISON

DE PLUSIEURS FACTEURS GÉOGRAPHIQUES

On appelle moyenne montagne (par opposition à haute montagne) les régions présentant un caractère montagneux (pente, relief, climat) mais offrant des conditions relativement accueillantes, permettant le développement de la végétation (forêts, alpages). Ce milieu peut être défini au niveau géographique comme ayant une altitude supérieure à 600 mètres ou un dénivelé entre le point culminant et sa base de 400 mètres. Cette définition de la Communauté Economique Européenne pour la constitution des zones de montagne en 1971 prend ainsi en compte les hauts plateaux dont l'altitude constitue l'élément caractérisant de la montagne, mais aussi les zones de relief dont la pente dessine les volumes du massif. **Au final, du point de vue géographique, la moyenne montagne pourrait se définir, dans les zones tempérées, comme la partie comprise entre l'étage collinéen et l'étage alpin, soit entre 900 et 2 200 m, avec des pentes de plus de 20 %.** La limite inférieure est abaissée à 500-600 m pour le Massif Central, les Vosges, le Jura ou encore les moyennes montagnes méditerranéennes qui présentent des configurations très proches voire semblables à 500 et 900 m.

LE TRIPTYQUE

ENCLAVEMENT / DIMINUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE / DÉSERTIFICATION

Si l'agriculture reste un des piliers majeurs de l'économie des zones montagnardes, et la présence des agriculteurs le dernier rempart, dans bien des cas, contre une totale désertification, il n'en reste pas moins que l'espace montagnard se caractérise par sa **faible densité de population** (23% du territoire national pour 8% de la population). De plus, la répartition est inégale : les zones les plus difficiles, souvent les plus fragiles, se dévitalisent et se désertifient, entraînant une relative déprise agricole.
D'autre part, **la pente a pour conséquence des problèmes d'accessibilité** et donc un sous-équipement en infrastructures de transport. Cette importante contrainte gène le développement des activités et limite la diversification économique. Ceci s'est traduit par des décennies d'émigration, accentuant le phénomène.
Cependant, la montagne présente une longue tradition artisanale voire industrielle de par la présence, parfois importante, de ressources naturelles : eau, bois, matières premières et main d'œuvre, mais aussi un cadre de vie préservé, des espaces, des parcs naturels…qui appellent à une diversification vers le tourisme.
L'influence des bas pays est également un facteur déterminant. En effet, ces derniers ont attiré les hommes, les activités, et donc les villes, centres de décision, où se concentrent les industries. Ce contexte a aggravé la baisse de densité de population et d'activité économique des montagnes, conduisant à la concentration des services publics, des sources d'approvisionnement et des marchés dans les pôles urbains.
Cet éloignement implique d'importants surcoûts de transport, des pertes de temps et des prix locaux majorés. Outre les surcoûts des biens de consommation courants, **ces contraintes se traduisent par des surcoûts pour les intrants agricoles !** Ainsi, persiste un important différentiel de revenus : le revenu disponible des exploitations agricoles de montagne est de 19 % inférieur à la moyenne nationale et inférieur de 16 % à celui de l'agriculture de plaine (source RICA-Agreste, 2000). Autre facteur aggravant d'inégalité, l'hectare agricole montagnard est moins aidé par la Politique Agricole Commune que l'hectare en zone de plaine.
Sur le plan social, plus jeunes, les hommes chefs d'exploitation sont plus souvent célibataires (de 28 % à plus de 35 % en zones de montagne, contre 20 % sur l'ensemble du territoire). Déjà important chez les agriculteurs, le célibat masculin est amplifié en zones de montagne, où les exploitations sont relativement petites et parfois situées dans des villages isolés qui se désertifient, en raison de l'absence de commerces et services, et donc d'emplois. Mais contrairement à l'idée reçue, seuls 22 % des chefs d'exploitation de montagne sont aujourd'hui pluriactifs, ce qui correspond à la moyenne française. La pluriactivité montagnarde est plus répandue dans les Alpes du nord où l'emploi (notamment les services liés à la pratique du ski) est plus abondant. Aujourd'hui, le développement d'activités liées au tourisme permet plus de diversification.

DE L'ÉLEVAGE

EN MAJORITÉ EXTENSIF
TOURNÉ VERS DES PRODUCTIONS LABELLISÉES

Essentiellement tournées vers l'élevage en raison des conditions pédo-climatiques, les unités de montagne nécessitent une quantité de travail importante. Ce travail est assuré en quasi-totalité par le chef d'exploitation et sa famille (on note d'ailleurs une forte contribution du bénévolat des enfants et grands-parents). Les salariés ne fournissent que 7% du travail agricole total, contre 21% sur l'ensemble des exploitations françaises (Source Agreste, 2000).

→ Typologie des cantons de montagne

Le Sénat souligne l'hétérogénéité entre cantons (Mission commune sur la politique de montagne ; 2002). Les montagnes françaises ne sont pas toutes logées à la même enseigne et présentent des typologies différentes en fonction des contextes économiques et géographiques :

Zones à « Grand tourisme confirmé » : fortes capacités d'accueil, d'emplois *(Alpes du Nord-est, une partie des Pyrénées, Sud de la Corse) ;*

Zones à développement diversifié : attractivité démographique *(Préalpes du Sud) ;*

Zones à économie et démographie fragiles : population en déclin *(Massif Central) ;*

Zones à forte influence urbaine : population jeune, nombreuse, emplois diversifiés, villes « moteurs » ou situées dans les basses vallées *(Alpes du Nord) ;*

Zones à cantons désertifiés en conversion touristique : faible densité de population, âgée, enclavement, tourisme *(étage agro-forestier des montagnes sèches ; Massif Central : Vivarais, Cévennes, Limousin, Auvergne ; Alpes du Sud ; chaînes pré-pyrénéennes) ;*

Zones à Industrie en difficulté : fort emploi industriel, mais en recul, peu de tourisme *(Vosges, sud du Jura, vallée de la Maurienne, Beaujolais, vallée de la Dore, sites industriels du Massif Central, vallée de l'Ariège, piémont pyrénéen) ;*

Zones très agricoles à très forts handicaps : spécialisation agricole, emplois en recul *(Massif Central, Corse centrale petite partie des Pyrénées).*

Les superficies sont souvent très inférieures à la moyenne nationale et présentent moins de terres labourables. Ainsi, les cultures pratiquées sont souvent liées à l'élevage : 80% de ces exploitations possèdent des surfaces importantes en prairies permanentes. Les parcours, les landes et les estives sont parfois également très présentes. L'importance de la STH (Surface Toujours en Herbe) est due aux type de sols, de climat et à la pente. Les différents contextes amènent alors les exploitants à piloter finement leurs itinéraires techniques et à toujours fonctionner en termes de gestion du risque. Le matériel agricole est généralement adapté à ces structures et destiné à la récolte des fourrages, mais à taille égale, il est parfois plus onéreux (éloignement des fournisseurs et de l'entretien). De la même façon, le Commissariat Général au Plan a estimé, pour les bâtiments d'élevage, un surcoût de 30% de l'investissement agricole en montagne par rapport à la plaine, en raison du climat (durée de construction) et de la pente (terrassements). Si l'on ajoute à cela une période végétative plus courte et une période hivernale plus longue - où les animaux sont en stabulation ce qui nécessite des capacités de stockage des fourrages plus importantes - on s'aperçoit que les systèmes montagnards ont un coût par animal logé, plus élevé.

Du fait de ces contraintes, **la production est orientée essentiellement vers l'élevage extensif de ruminants** dans plus des trois quarts des exploitations de montagne, soit 78 000 exploitations (Source Agreste, 2000). On les rencontre principalement dans les zones berceaux de races allaitantes (Limousin, Massif Central, piémont pyrénéen, Aubrac…). L'élevage ovin viande, en déclin depuis trente ans sur l'ensemble du territoire, subsiste malgré tout en zones de montagne. En effet, ce ruminant valorise très bien les ressources fourragères « maigres » et se maintient dans les zones sèches (Lot, Aveyron, zone méditerranéenne) mais également dans les zones très herbagères (Limousin, Massif Central, Pyrénées).

L'élevage bovin lait est assez répandu en zone de montagne et n'a rien à envier aux zones de plaine pour les performances technico-économiques, puisque ramenées en marge par Unité Gros Bétail (UGB), les résultats sont comparables entre plaine et montagne. Si le produit brut par UGB est inférieur en raison d'une productivité laitière plus modeste, les systèmes montagnards sont plus économes en charges opérationnelles, surtout en frais d'intensification fourragère. Certaines productions de montagne sont d'ailleurs très rémunératrices et dépassent les résultats économiques des systèmes de plaine (filières AOC Comté ou Laguiole).

L'élevage de brebis laitières est présent quasi exclusivement en zone de moyenne montagne (brebis Lacaune pour la production de Roquefort, brebis Basco béarnaises ou Manech pour la production de tomes de brebis pyrénéennes comme l'Ossau Iraty).

L'élevage caprin, en plein essor, se développe en moyenne montagne, notamment sur la partie des contreforts sud du Massif Central (Aveyron).

De manière générale, l'élevage en moyenne montagne est nettement plus extensif : le chargement moyen est de 0,7 UGB/ha Surface Fourragère Principale (SFP) contre 1,1 pour la France entière. Cependant, cette moyenne masque quelques disparités : certains élevages spécialisés en lait sont assez chargés et comparables aux systèmes laitiers de plaine avec une alimentation à base de maïs ensilage et tourteau de soja (ex : châtaigneraie cantalienne, piémont pyrénéen, bordure est du massif central…). De même, certains systèmes ovins lait (Roquefort) peuvent être assimilés à des élevages « extensifs déguisés » (leur SFP inclut des surfaces importantes en parcours et certaines surfaces à meilleur potentiel sont conduites de façon très intensive).

Enfin, de manière générale et quasi systématique, les exploitations de montagne tirent partie de leur contexte. En effet, les fonctions paysagères et productrices de la moyenne montagne sont orientées vers les marchés d'aval, c'est-à-dire la plaine, et donc la ville et ses habitants qui sont les premiers consommateurs des produits et agréments offerts par la moyenne montagne.

C'est donc tout naturellement que les filières de moyenne montagne se sont tournées vers l'image positive qu'offrent les contextes naturels, paysages et races locales en tête. Sur quasiment toutes les zones qualifiées moyenne montagne, on trouve Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), Labels Rouges, Indication Géographique Protégée (IGP) et Agriculture Biologique en nombre. En effet, la moyenne montagne, qui paraît constituer un des biotopes les plus favorables pour de nombreuses espèces sauvages ou domestiques, doit surtout être reconnue pour le développement des savoir-faire des hommes, qui ont su tirer profit de leurs contraintes pour les transformer en signes de typicité et en faire des atouts de communication.

L'agriculture durable selon le réseau CIVAM

L'agriculture des territoires de moyenne montagne, essentiellement tournée vers les systèmes d'élevage, se décline de façon diversifiée. Le réseau CIVAM a identifié de nombreuses initiatives portées par les groupes adhérents sur ces territoires qui se sont avérées à la fois pertinentes et innovantes dans le sens d'une agriculture durable.

L'AGRICULTURE DURABLE

Bonne pour les consommateurs, la vie des campagnes et l'environnement

L'agriculture durable pratiquée localement en France par le réseau CIVAM se veut une agriculture écologiquement responsable, économiquement viable et socialement équitable, en assurant l'emploi sur les territoires. Elle s'appuie sur un développement durable articulé sur les projets de vie individuels et collectifs des acteurs des territoires. Elle permet une production de qualité assurant des revenus décents. Elle s'appuie sur des économies d'énergies, le respect des cycles naturels, la combinaison de savoir-faire et les échanges d'expérience. Ce développement est soutenable et débouche sur une commercialisation locale, une alimentation de qualité et une valorisation de l'accueil familial, social et éducatif en milieu rural qui favorise les échanges ville-campagne.
L'agriculture durable repose sur trois piliers évaluables par des indicateurs mesurant les dimensions environnementales, sociales et économiques auxquels s'ajoute une dimension transversale d'échanges éducatifs et culturels. Elle correspond donc aux quatre dimensions suivantes qui doivent être appréhendées de façon synchrone :

➜ **Une agriculture qui protège les ressources naturelles** afin de permettre aux générations futures de répondre à leurs propres besoins. Cela passe par la préservation de l'environnement, de la biodiversité et des territoires. Elle prend en compte la gestion des paysages, la qualité de l'air, de l'eau et des sols et garantit une alimentation saine. Elle donne la priorité aux cycles naturels et permet une forte réduction des intrants à forte nuisance environnementale (engrais, pesticides, soja importé…). Elle repose sur les potentialités agronomiques naturelles des sols en vue de maintenir leur fertilité à long terme, au lieu d'une artificialisation des systèmes à grand renfort d'énergie fossile.

➜ **Une agriculture qui garantit une efficience économique** avec des revenus décents en s'appuyant sur des systèmes économes et autonomes. Elle permet une baisse des charges, une diminution des coûts pour la collectivité tout en valorisant le travail. Elle est plus autonome par rapport aux aides publiques et plus en cohérence avec les ressources locales et les enjeux territoriaux. Elle améliore les conditions de travail, en libérant notamment du temps pour des activités extérieures.

➜ **Une agriculture qui favorise l'équité sociale** en valorisant le travail et les emplois avec un partage plus équitable des richesses et des droits à produire. En permettant une multifonctionnalité, elle participe à la vie et au dynamisme des territoires ruraux. Elle contribue à l'emploi ; elle facilite la transmission ; elle crée des liens sociaux entre le monde rural et les villes. La prise en compte des réalités locales et territoriales et la dynamique sociale créent une solidarité avec les pays du Sud.

➜ **Une agriculture à dimension humaine et éthique** qui a un impact culturel et éducatif. Elle favorise les échanges, la mutualisation, l'initiative et la solidarité sur un même territoire. Elle assure un nouvel équilibre entre les hommes, les territoires et le vivant. Les hommes s'associent ainsi à des choix responsables pour être acteurs de l'évolution de leur cadre de vie, dans un réel modèle démocratique de gouvernance associant tous les acteurs.

partie 1

État des lieux de la durabilité des systèmes CIVAM de moyenne montagne

Le cas du Massif Central

Si de nombreux groupes CIVAM en zone de moyenne montagne menaient depuis des années des initiatives en faveur d'une agriculture plus durable et adaptée au territoire, il n'existait pas d'approche globale et collective de la durabilité à l'échelle de la moyenne montagne. Un travail d'état des lieux était donc nécessaire afin de poser les bases d'une réflexion commune pour organiser un progrès collectif, des pistes d'actions et à terme construire un réseau référent. Cet état des lieux a consisté en une étude statistique approfondie de diagnostics de durabilité collectés auprès d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles CIVAM sur 4 régions du Massif Central. Ce travail a été conduit par la FNCIVAM en 2008 et 2009 avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDAT), du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) et de la Fondation de France.

CONTEXTE ET ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Le recueil des diagnostics de durabilité

Nous avons utilisé la méthode du Ministère de l'Agriculture : la **méthode IDEA** (version 3) composée de 42 indicateurs sur les trois piliers du développement durable dont 18 en environnement, 18 en durabilité socio-territoriale et 6 en économie. Cette méthode a été conçue pour permettre un diagnostic de durabilité des exploitations agricoles à partir d'enquêtes sur le terrain. Par ailleurs cette méthode est largement connue et utilisée dans l'enseignement agricole public. Elle se fixe des objectifs ainsi définis :
« Les objectifs de l'échelle agro écologique se réfèrent aux principes agronomiques de l'agriculture intégrée ; ils doivent permettre une bonne efficacité économique pour un coût écologique aussi faible que possible. Ceux de l'échelle de durabilité socio-territoriale se réfèrent davantage à l'éthique et au développement humain, caractéristiques essentielles des systèmes agricoles durables. Enfin, les objectifs de l'échelle de durabilité économique précisent des notions essentielles liées à la fonction entrepreneuriale de l'exploitation. » (www.idea.portea.fr)

Les 42 indicateurs sont regroupés et répondent à dix composantes majeures de la durabilité issues du rapport Bruntland « Notre Avenir à Tous » établi en 1987, repris lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Ces dix composantes sont les suivantes, elles sont regroupées par dimensions :

DIMENSIONS	COMPOSANTES
Agro écologique	– Diversité (domestique essentiellement) ; – Organisation de l'espace (dont infrastructures agro écologiques ou de régulation…) ; – Pratiques agricoles (fertilisation, pesticides, protection des ressources, énergies…) ;
Socio-territoriale	– Qualité des produits et des territoires (produits de qualité, patrimoine, paysages…) ; – Emploi et services (filières courtes, contribution à l'emploi, travail collectif…) ; – Ethique et développement humain (équilibre alimentaire mondial, bien-être animal, intensité de travail).
Economique	– Viabilité (revenus, spécialisation économique) ; – Indépendance (autonomie financière, sensibilité aux aides) ; – Transmissibilité (capital à transmettre hors foncier par UTH) ; – Efficience du processus productif (part des intrants dans le produit d'exploitation).

Les territoires enquêtés

Nous avons tout d'abord sollicité les Fédérations Régionales des CIVAM, avec lesquelles des travaux avaient été réalisés dans les deux années précédentes, afin de les capitaliser. Dans un second temps, nous avons défini les zones sur lesquelles le travail était à mener et les diagnostics à réaliser. Nous avons volontairement restreint l'étude au Massif Central pour s'assurer d'une certaine unité spatiale mais aussi d'une riche diversité en terme de systèmes de production. Ont donc été enquêtés :

- La région Limousin, ses groupes (et partenaires) travaillant sur l'herbe au sens large ;
- La région Auvergne, son dispositif d'accompagnement des petites et moyennes exploitations ;
- Le groupe APABA, groupe d'agriculteurs biologiques en Aveyron ;
- Quelques élevages en Rhône-Alpes ;
- Et quelques exploitations du réseau « Démonstration en Agriculture Durable » de Midi-Pyrénées situées sur le Massif Central.

La carte ci-contre situe les acteurs enquêtés.

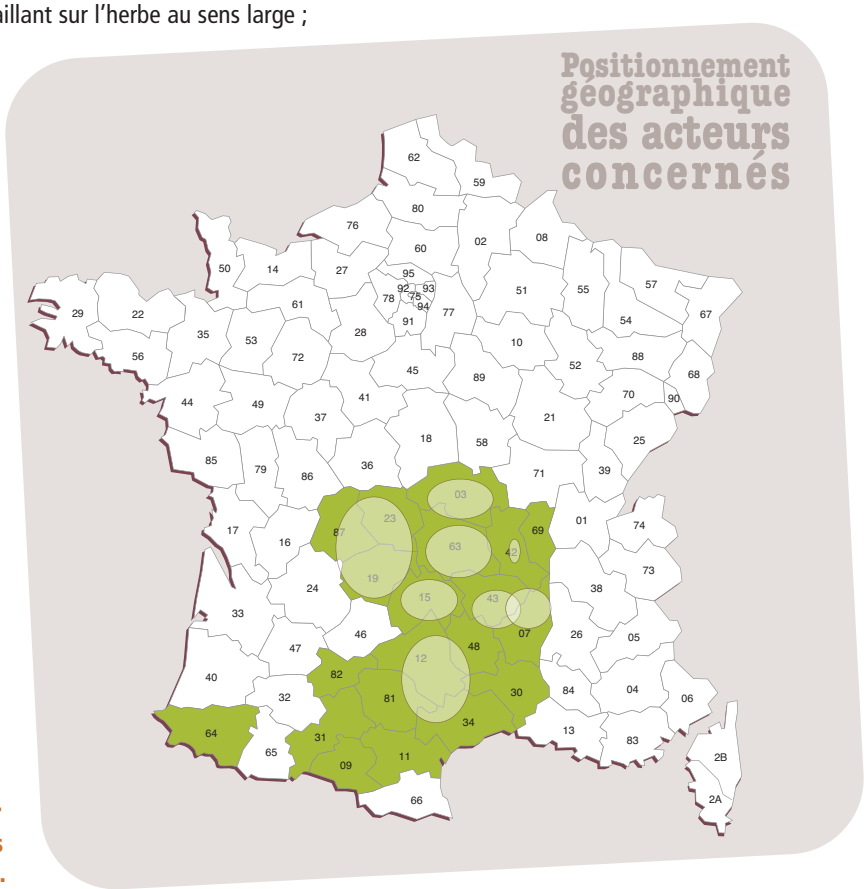

Au final, **93 exploitations agricoles ont été diagnostiquées** et une étude statistique a permis d'identifier les liens entre les différentes dimensions et composantes de la durabilité mais aussi les différences entre régions et entre systèmes de productions de ces zones de moyenne montagne.
Une synthèse bibliographique a été réalisée à partir des différents diagnostics de territoires issus des Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT), notamment à partir des schémas interrégionaux et conventions de massif, afin de cerner les enjeux territoriaux.

Ces enquêtes ont permis d'identifier les pistes de progrès collectif à développer pour davantage de durabilité des systèmes de moyenne montagne.

1

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Cette partie synthétise les principaux résultats de l'étude (*l'étude complète est disponible sur le site www.civam.org*).

CARACTÉRISATION DES EXPLOITATIONS ENQUÊTÉES

1. Répartition géographique

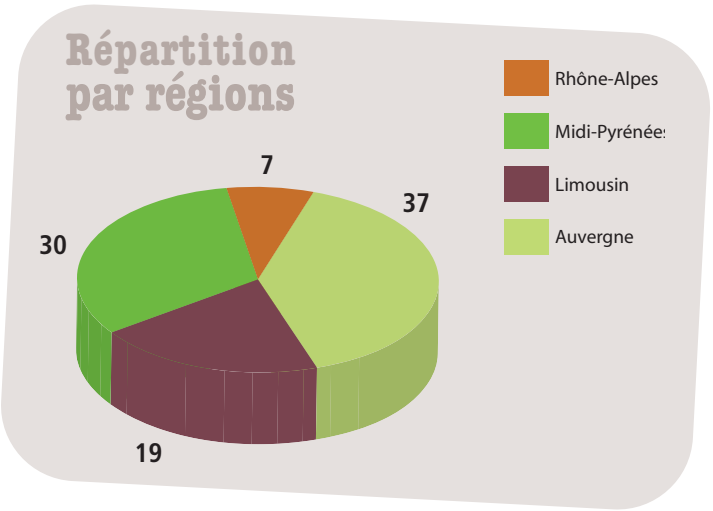

Les territoires concernés sont nombreux, on peut citer : Livradois Forez, monts du lyonnais, Allier, Cantal, Plateau de Millevaches, la Haute Corrèze, les Combrailles, le Cantal, le Ségala aveyronnais, le Lévezou, les Grands Causses, l'Aubrac…

2. Systèmes de production

Au sein de ces divers territoires, on trouve en majorité des productions animales, mais de nombreuses exploitations présentent des systèmes diversifiés *comme l'indique le graphique suivant.*

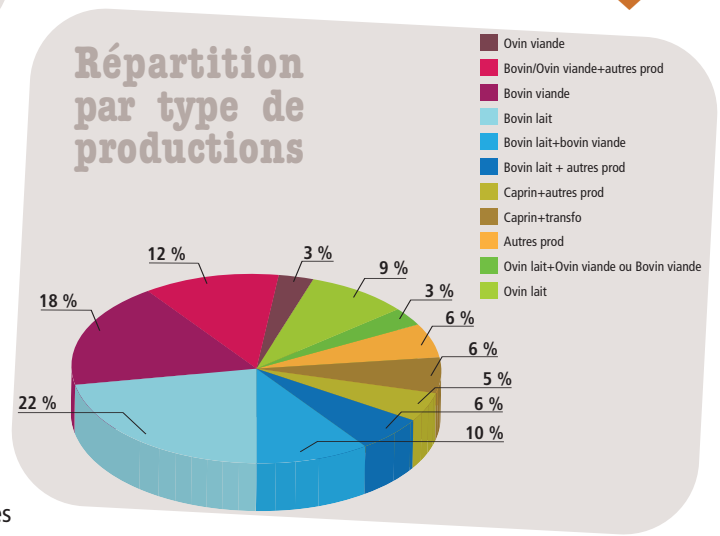

Au final, les 93 exploitations donnent une bonne représentativité des systèmes de production CIVAM présents sur le Massif et une relative concordance avec les systèmes de moyenne montagne.

Les systèmes bovins sont très présents (50% des exploitations), avec une prédominance des systèmes laitiers. Au sein du groupe « autres productions » on trouve la production de petits fruits, l'apiculture ou l'arboriculture, le maraîchage, voire des systèmes basés sur le lien social (accueil éducatif, accueil social,...).

3. Structures agricoles

La structure moyenne des exploitations CIVAM est de 75 hectares de Surface Agricole Utile (SAU) pour 1,9 Unité de Travail Humain (UTH) contre 1,6 en moyenne dans le Massif Central (Agreste, 2000). Cette moyenne recouvre une grande variabilité : des exploitations de 75 hectares qui fonctionnent avec 5 UTH côtoient des systèmes à plus de 200 hectares par UTH (systèmes extensifs basés sur des parcours).
Les exploitations enquêtées sont de taille classique pour la moyenne montagne. Par contre, **avec un peu plus de 39 ha/UTH en moyenne, les exploitations CIVAM sont plus pourvoyeuses d'emploi.** Ces résultats montrent bien la volonté liée à l'éthique du mouvement CIVAM de partager les facteurs de production et d'en vivre correctement. Avec peu de foncier et d'aides de la Politique Agricole Commune (systèmes ovins, systèmes herbagers, productions non aidées…), ces structures montrent ainsi leurs bonnes performances économiques au service de l'emploi.

Les résultats en termes de durabilité

Il est important de bien comprendre la « note » de durabilité obtenue. Chaque exploitation est diagnostiquée sur les trois dimensions du développement durable et obtient, bien entendu, des scores différents pour tous les indicateurs. La note finale est celle du facteur limitant, c'est-à-dire la note la plus faible parmi les trois. En effet, être performant sur une seule des dimensions ne suffit pas.
Ce graphique présente les résultats de durabilité des 93 exploitations enquêtées.

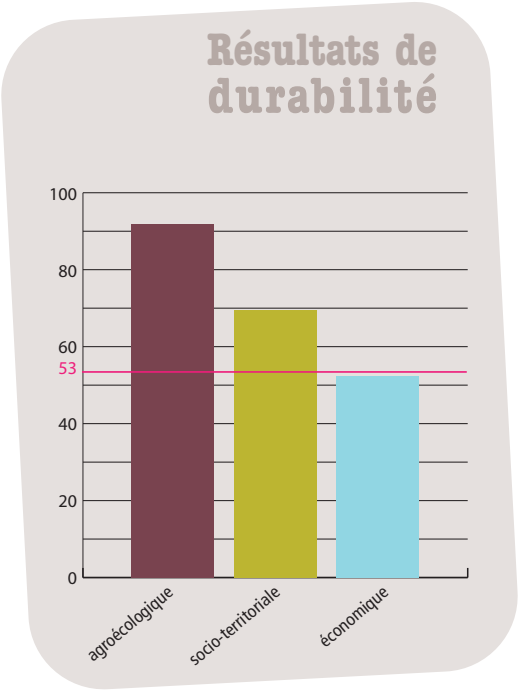

1. Un fort engagement dans le respect environnemental

Avec un résultat de 91,8 sur 100 pour les critères agro-écologiques, les exploitations CIVAM de moyenne montagne prouvent leur implication forte en faveur de l'environnement. Quelques nuances sont néanmoins à apporter :

- **Pas de différence significative globale entre les systèmes Bio et conventionnels CIVAM**

Les questions environnementales sont prépondérantes au sein du réseau CIVAM. Beaucoup de systèmes d'élevage, ayant entamé la démarche de réduction d'intrants se trouvent aujourd'hui aux portes de l'agriculture biologique. Ces éleveurs ne franchissent pas la frontière, en général par appréhension ou parce qu'ils veulent s'autoriser en secours, mais aussi par manque de connaissance, l'utilisation d'antibiotiques par exemple. Ici la formation semble un élément essentiel à développer.

- **Les systèmes de plaine sont pénalisants**

Les modèles techniques de plaine, basés sur l'intensification fourragère (période de végétation courte, fauches précoces, fertilisation importante…) ont les résultats les moins satisfaisants.
Ces modèles consistent à faucher le plus tôt et le plus souvent possible. Or, des doutes sérieux existent quant aux intérêts agronomiques et économiques réels de ce genre de pratiques. Ces fauches entraînent parfois un manque ou un excès de fibres dans les rations et oblige à l'achat de paille et de concentrés, avec pour corollaire une délocalisation de l'alimentation et une perte de typicité des produits. D'autre part, la fertilisation minérale accrue des surfaces en herbe génère une perte de valeur ajoutée, une fragilisation du système de production qui se retrouve tributaire des cours du pétrole. Les prairies conduites de façon intensive sont dégradées et connaissent des problèmes de renouvellement (surexploitation, envahissement d'adventices, semi fréquents, espèces inadaptées, sur-équipement,...).
Malheureusement, de nombreux agriculteurs restent enfermés dans ce modèle technique professionnel et perçoivent la biodiversité comme une contrainte en l'associant le plus souvent à la protection des espèces remarquables ou emblématiques.

- **Nécessité de repenser techniquement le lien élevage et diversité**

Il apparaît assez nettement que les systèmes privilégiant l'utilisation des ressources naturelles présentes sur leurs territoires, présentent les meilleurs résultats en termes environnementaux. Ainsi, les systèmes adaptant la production aux potentialités agronomiques réelles du territoire assurent des niveaux de diversité animale et végétale excellents. Ceci passe en grande partie par l'adaptation des schémas de production aux dynamiques de développement naturel des ressources (engraissement ou pic de lactation au moment de la pousse de l'herbe, et non à contre temps ; adaptation des races aux ressources et non l'inverse…).

- **Progrès possibles**

Du point de vue environnemental, les points faibles, qui entraînent des surcoûts (moindre productivité, dépendance aux intrants, semis plus fréquents,...) sont :
– l'utilisation de races animales non adaptées, conduites en hors sol (ex : Prim'Holstein…) ;
– la conduite en mono culture d'espèces fourragères à logique productive (ex : Ray-Grass).

Diversité et autonomie des systèmes sont clairement les pistes de progrès vers la durabilité environnementale.

2. Un respect des équilibres alimentaires mondiaux mais des charges de travail importantes

Avec un résultat moyen de 69,5 sur 100 pour les critères socio-territoriaux, les exploitations CIVAM témoignent de leur forte implication malgré quelques faiblesses.

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
•Présence de légumineuses en quantité significative dans les assolements et les rotations qui permettent : – Economies importantes d'aliments pour bétail (notamment en tourteaux de soja) ; – Bonne contribution à l'équilibre alimentaire mondial (peu d'importations et donc contribution au maintien de cultures vivrières locales au Sud) ; – Economies d'engrais (effets retard des fabacées).	•Faible valorisation de l'image de la montagne : (malgré la présence importante de démarches sous Signe officiel d'Identification de Qualité et d'Origine) – Nombreux systèmes de production orientés sur les grandes filières ; – Manque de filières locales, à meilleure valeur ajoutée, notamment pour les produits issus de l'agriculture biologique ; – Sous valorisation des produits et désavantage comparatif structurel pour les produits de montagne.
•Formations et échanges nombreux entre agriculteurs, principes de base des mouvements d'éducation populaire dans lesquels s'inscrit le réseau CIVAM.	•Temps de travail important : les systèmes d'élevage, gourmands en temps de travail, nécessitent une astreinte importante. On note cependant une acceptation culturelle du travail chronophage sur les territoires de montagne.
	•Trop peu de diversifications : en particulier en lien avec les enjeux territoriaux, locaux ou globaux.

3. Des systèmes peu soutenus par les aides publiques, mais techniquement efficients et transmissibles !

Avec un résultat moyen de 53 sur 100, les critères économiques apparaissent comme facteur limitant de la durabilité des systèmes CIVAM enquêtés, même si le niveau reste très satisfaisant :

- **1,2 SMIC/UTH :** tel est le niveau de revenu moyen des systèmes enquêtés. L'optimum de ce critère est défini dans la grille IDEA à 3 SMIC/UTH. Or la plupart des agriculteurs, même s'ils peuvent dégager ce niveau de revenu, choisissent souvent de ne prélever qu'en fonction de leurs besoins et de leur niveau de vie. Cet indicateur est donc souvent remis en cause car il pénalise les résultats en terme de durabilité sans être pour autant en cohérence avec la réalité de la situation économique réelle.

- **La «spécialisation économique» pénalise également la note de durabilité économique.** Une spécialisation trop importante (un seul débouché) ne permet pas de s'assurer une marge de sécurité suffisante en cas de chute des cours du produit.

- **Peu de soutiens PAC :** les systèmes de moyenne montagne perçoivent en moyenne moins de 10 000 € par exploitation (aides du 1er pilier de la PAC), malgré le complément à l'extensification de 2005. Ces structures bénéficient cependant de subventions au titre du second pilier (Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel, Prime Herbagère Agro-Environnementale…), mais qui ne comblent pas le fossé existant entre les systèmes de plaine et les systèmes de montagne (source Agreste, 2008). La réforme de 2003 a encore accentué cet effet du fait parfois de faibles références historiques. Le bilan de santé de la PAC de 2009 a quelque peu rééquilibré les choses mais cela reste très inégal et au détriment des zones de montagne.

- **Une faible dépendance aux aides :** on note néanmoins une grande variabilité et certains systèmes semblent peu viables sans aides. C'est notamment le cas pour quelques systèmes « de plaine » ou une bonne partie des systèmes type Broutards, avec achats importants d'intrants (aliments du bétail).

- **Un endettement limité** (<25% Excédent Brut d'Exploitation) et une bonne transmissibilité (environ 120 000 €/UTH).

- **Une efficience de 40% (part d'intrants sur chiffre d'affaire) satisfaisante** qui témoigne d'une relative autonomie. Une marge de progrès importante est palpable du fait d'une grande variabilité au sein des systèmes de production (10-90%). Ainsi, se justifie la thématique partagée de la réduction d'intrants qui doit être au cœur de l'évolution des systèmes de moyenne montagne.

Synthèse des résultats des exploitations CIVAM

Ce radar de synthèse montre bien les forces et faiblesses des exploitations enquêtées en termes de durabilité. →

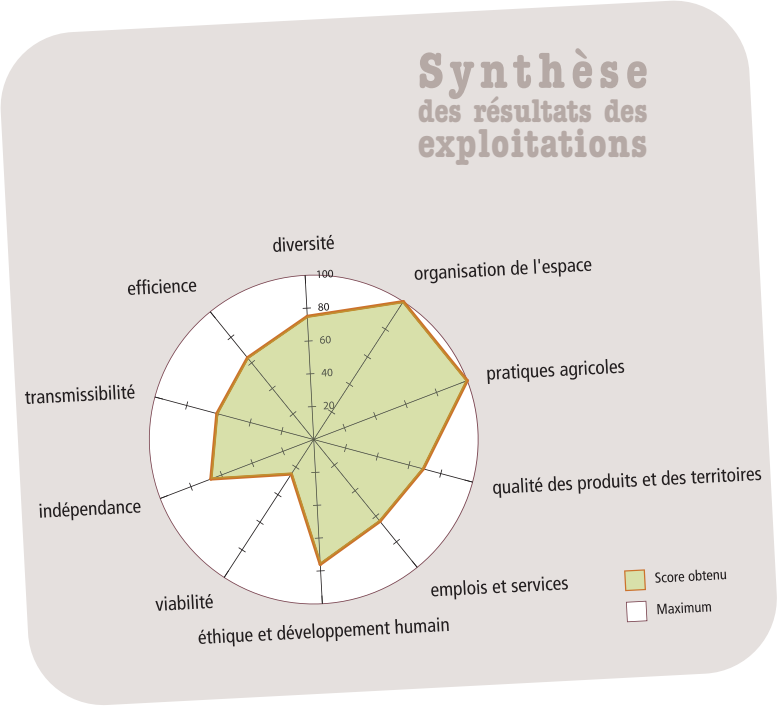

- **La très bonne durabilité environnementale est expliquée par des pratiques respectueuses de l'environnement** et l'organisation de l'espace mettant en valeur le paysage de montagne. Des progrès sont encore possibles en termes de diversité des systèmes de production, notamment dans la conduite des systèmes fourragers et dans l'utilisation de races et variétés plus adaptées aux contextes territoriaux.

- **Les résultats socio-territoriaux sont améliorables et reposent en bonne partie sur une réflexion pratiques / temps de travail.** Par ailleurs, une véritable politique de valorisation des produits de la montagne à grande échelle permettrait d'améliorer ces résultats pour tous les agriculteurs de ces territoires.

- **Les résultats économiques sont satisfaisants,** mais la spécialisation et le faible soutien des aides publiques pénalisent les zones de montagne. Pourtant, en comparaison avec d'autres systèmes plus conventionnels, ayant orienté leurs pratiques dans un objectif de maximisation des primes PAC, les résultats sont tout à fait corrects.
  De plus, la valeur ajoutée dégagée sert essentiellement à financer la main d'œuvre plutôt que l'outil de production, contribuant ainsi à l'emploi. Ces choix permettent une certaine indépendance financière, une meilleure transmissibilité et un maintien de la valeur ajoutée sur les territoires.

La voie d'amélioration est plutôt à rechercher du côté d'une baisse des charges via des économies d'intrants pour à la fois, optimiser l'efficience du système productif et le rendre plus autonome.

FACTEURS EXPLICATIFS

Plus la surface à gérer augmente, plus le niveau global de durabilité baisse

Contrairement à l'idée reçue que les grandes structures sont les plus à même aujourd'hui de répondre aux enjeux de durabilité, notamment économiques, on s'aperçoit que plus la surface à gérer par UTH augmente, plus le niveau global de durabilité baisse.
En effet, une surface importante à gérer entraîne :

- Une simplification des assolements et des rotations, néfaste aux performances environnementales par une baisse de la diversité et des infrastructures agro-écologiques ;
- Des observations nettement moins affinées des cultures et des animaux, couplées à une logique de simplification des itinéraires techniques, engendrent des traitements préventifs souvent inutiles et donc une augmentation des charges opérationnelles. Il devient alors de plus en plus difficile de replacer l'agronomie au cœur des systèmes de production ;
- Une surcharge de travail pénalisant l'implication socio-territoriale, la viabilité du système, ainsi que les possibilités de diversification et d'accès aux formations et aux échanges… ;
- Des recours aux conseils extérieurs et aux intrants qui entraînent souvent une spécialisation des systèmes de production et une dispersion de la valeur ajoutée par externalisation. Cette logique est pénalisante aussi bien pour l'autonomie des systèmes que pour l'autonomie décisionnelle ;
- Des investissements pour gagner du temps, moderniser ou dans une perspective de baisse des impôts, qui augmentent de façon pérenne le niveau des charges de structures, fragilisant ainsi le système en cas de baisse des cours et diminuant la transmissibilité des exploitations.

La diversité domestique, un atout pour l'autonomie et pour l'économie

La diversité domestique permet une meilleure durabilité environnementale et économique. En effet, la diversité des cultures annuelles, temporaires ou pérennes permet, par le biais d'associations d'espèces et variétés, de favoriser l'autonomie alimentaire des troupeaux et donc d'optimiser la valeur ajoutée.

Un niveau élevé de diversité génère des impacts positifs pour :

- Economies d'aliments du bétail (notamment correcteurs azotés ou aliments complets) ;
- Economies d'engrais par les complémentarités variétales et entre espèces végétales, en bénéficiant souvent des effets retard des légumineuses ;
- Rotations plus longues diminuant les coûts de lutte sanitaire ;
- Meilleure valorisation des produits issus du patrimoine local, notamment certaines races animales (bovins Salers, Aubrac, voire Limousine, races mixtes ; ovins Lacaune, Causse du Lot…) qui bénéficient d'une image de typicité et de terroir ;
- Conduites techniques moins gourmandes en intrants, car ces races et variétés sont plus adaptées aux contextes pédoclimatiques des territoires de montagne, et moins exigeantes en termes de qualité des fourrages par exemple. Leur rusticité permet également des économies substantielles en produits vétérinaires et phyto-sanitaires ;

Les résultats de l'étude montrent clairement que les systèmes calqués sur les modèles de plaine, faibles en diversité, sont les moins durables. Ces systèmes de plaine sont moins performants sur les trois échelles de durabilité : manque de diversité au niveau écologique, faible implication territoriale de l'agriculteur, faible viabilité économique, forte sensibilité aux aides publiques et dépendance accrue aux intrants.

Les systèmes les plus performants qui allient respect environnemental et efficience économique ont en parallèle une logique territoriale forte, ce qui leur permet de s'inscrire totalement dans une démarche de durabilité. Si l'on s'intéresse aux plus performants, on s'aperçoit assez nettement qu'ils sont sortis de la logique de la productivité, et qu'ils optimisent leurs propres ressources. Il s'agit ici d'adapter sa production à son potentiel pédoclimatique et non de forcer artificiellement son potentiel à grands renforts d'intrants pour atteindre des objectifs de production parfois excessifs qui fragilisent à la fois le système de production et les ressources territoriales (eau, biodiversité…).

La logique territoriale : une plus-value certaine

1. Valorisation des produits en circuits courts et sous signe de qualité

La valorisation des produits sous Signes officiels d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO) est une tendance affirmée des systèmes de production de moyenne montagne. C'est le cas des productions de veaux sous la mère en Limousin et pour l'ensemble du Massif, des productions d'agneaux sous labels (fermier, du Limousin, du Quercy, du Pays d'Oc…), des AOC laitières en bovins (Cantal, Laguiole, Fourme d'Ambert…) ou en ovins (Roquefort), de la pomme du Limousin, ou encore les produits issus de l'agriculture biologique, ... qui sont présents dans la plupart des exploitations enquêtées.

Les exploitations ayant entrepris des démarches de valorisation en filières courtes (transformation à la ferme, vente directe…) se démarquent par de meilleurs résultats économiques comparés à la moyenne. Cet élément est plutôt rassurant puisque la présence d'ateliers de transformation et la valorisation directe des produits a pour objectif de maintenir davantage de valeur ajoutée sur l'exploitation.

Néanmoins l'implication dans une démarche de valorisation en circuits-courts, si elle permet une meilleure durabilité socio-territoriale (lien avec les consommateurs) dépend de nombreux facteurs. Ainsi, suivant l'éloignement par rapport aux consommateurs, il n'est pas forcément judicieux de s'orienter vers de la vente de proximité.

2. Liens au territoire

L'implication sociale de l'agriculteur au sein de son territoire (implication associative, recours au travail collectif et surtout à la formation) augmente tous les résultats de durabilité (environnementale, sociale, économique).
Mais cela n'est pas forcément simple pour les exploitants. En effet, chaque exploitation n'a pas forcément la possibilité de solliciter de la main d'œuvre collective pour les chantiers d'ensilage, les foins… par manque d'agriculteurs dans la même production par exemple. De même, suivant son système et selon le niveau de travail et de main d'œuvre, qui existent sur l'exploitation, il n'est pas toujours aisé de se libérer pour se former.

Les systèmes diversifiés basés sur des dynamiques d'accueil (de clients, de scolaires, de touristes…) présentent des résultats en général supérieurs à la moyenne. Ces derniers sont très favorables à l'emploi en zone rurale comme en témoigne les « scores » sur les indicateurs de type « contribution à l'emploi », « viabilité économique ».
Ces logiques, même si elles ne sont pas généralisables (puisque fonctionnant grâce à l'effet de niche commerciale), montrent qu'il est possible de conduire en zone de moyenne montagne des systèmes de relative faible surface avec de la main d'œuvre. Ce sont des systèmes associant par exemple des productions emblématiques (bovins, ovins, caprins) sur la majeure partie de la surface avec en complément du maraîchage, de l'apiculture, de la production de petits fruits avec transformation, de l'accueil…

Sortir de la logique du chiffre d'affaire pour celle de la Valeur Ajoutée et de la transmission

Les résultats économiques sont à la fois le facteur limitant de la durabilité et dans le même temps les éléments les plus déterminants pour le maintien des exploitations en zone de moyenne montagne. En effet, les emplois ruraux sont largement conditionnés par le dynamisme du secteur agricole notamment en zones de moyenne montagne touchées par la dévitalisation (disparition progressive des commerces, services publics,...) faute de densité de population suffisante.

En ce sens, soutenir des systèmes de production agricoles viables et transmissibles est un enjeu déterminant. Cela passe notamment par l'appui à l'installation hors cadre familial, faute de reprise familiale (célibat des exploitants agricoles, volonté des jeunes de travailler dans des zones et/ou secteurs plus «dynamiques», de travailler en zone urbaine…).

Pourtant, chez bon nombre d'agriculteurs et souvent chez les conseillers agricoles ou de gestion, enfermés dans un modèle technique professionnel, on raisonne systématiquement en termes de chiffre d'affaire et de volume de production. Cela amène à orienter les agriculteurs vers l'agrandissement systématique.

Nombreux sont les experts économistes qui appellent à prendre de la distance avec cette approche et qui expliquent que les économies d'échelle en agriculture ne sont qu'une illusion. **Plusieurs études ont en effet montré qu'il n'y a pas d'économies d'échelle substantielles en agriculture et que bon nombre de petites exploitations sont plus efficaces que les grandes** (étude FAO pour la Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural, 2006, www.icarrd.org). L'orientation politique vers les grandes structures n'est souvent justifiée que par la réduction des coûts de collecte des industriels. Si l'on prenait en compte les externalités négatives (impacts environnementaux, sociaux, éthique et culturels) des exploitations de grande taille, l'efficacité économique réelle serait au profit des petites exploitations. En effet, si les externalités négatives des grosses structures étaient internalisées, les avantages comparatifs seraient sans ambiguïté au profit des structures modestes.

Ici, l'orientation des modèles de production agricole relève surtout de choix politiques, et non économiques.
Il convient donc, pour améliorer la viabilité économique et vivre convenablement de son activité, de raisonner au niveau de l'efficience du processus productif et du temps de travail.
Il ne s'agit pas d'augmenter son volume de production si son potentiel agronomique ne le permet pas. Il est important de valoriser au mieux les ressources disponibles. C'est le bon sens agronomique et le choix d'itinéraires techniques adaptés qui se traduisent alors en performance économique.

→ Le système durable type

La durabilité d'un système implique de pousser la réflexion selon une approche globale prenant en compte les trois dimensions du développement durable, les besoins des territoires, le contexte socio-économique et la demande locale et sociétale. La durabilité n'est pas une simple somme d'approches mono factorielles mais une approche systémique adaptée au contexte territorial.
Voici en quelques points ce que pourrait être un « système durable type » de moyenne montagne :

- **Une production emblématique du territoire tournée vers les grandes filières d'élevage** (système laitier ou allaitant) sur l'essentiel de la surface ;
- **Des pratiques respectueuses de l'environnement,** tournées vers les grands enjeux de l'eau, de la biodiversité et la Haute Valeur Naturelle ;
- **Un ou plusieurs ateliers de diversification,** nécessitant beaucoup moins de surface, orientés vers la demande territoriale (apiculture, maraîchage, transformation et vente directe, accueil à la ferme…) ;
- **Des systèmes de production peu capitalisés,** associant autonomie technique et décisionnelle, favorisant la transmission ;
- **Une valorisation locale des produits** permettant d'optimiser le maintien de la Valeur Ajoutée sur le territoire et donc l'emploi ;
- **Une réelle ouverture aux échanges et formations** entre agriculteurs, mais aussi aux demandes sociétales ;
- **Une nécessaire approche en termes de valorisation** des (pratiques respectueuses, résultats technico-économiques, réponses aux enjeux globaux et territoriaux…).

UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR LA MOYENNE MONTAGNE

Suite à cette étude, le réseau CIVAM a lancé un programme interrégional sur le Massif Central, dans l'optique de valoriser les initiatives analysées à une plus grande échelle géographique et socio-professionnelle.
Ce projet a été financé par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'attractivité régionale Massif Central, le Ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer et le Conseil Régional Limousin.

Ce programme d'actions prévu sur la période 2009-2012 et intitulé « Agriculture Durable de Moyenne Montagne » a pour objectifs de :

- Favoriser l'émergence d'un fonctionnement en réseau des groupes de moyenne montagne pour améliorer leur efficacité sur le terrain au bénéfice de la durabilité des exploitations ;
- Produire des références sur ces systèmes de production pour fournir des documents pertinents aux différents acteurs du développement agricole et rural ;
- Mettre en place des expérimentations pour optimiser l'utilisation des agro-ressources territoriales (cas des prairies humides, de la valorisation des landes et pelouses sèches, du bois énergie…).

Avec deux volontés :

- **Faire évoluer les exploitations agricoles vers plus de durabilité** en favorisant l'adaptation des systèmes de production agricole aux contextes socio-territoriaux ;
- **Sensibiliser** les élus, agents de développement et apprenants du Massif Central sur l'agriculture durable par la production de documents adaptés aux différents publics cibles, la mise en place de formations et la production de références.

POUR PLUS DE DURABILITÉ DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

➜ **Sur le plan environnemental,** il convient de préserver le contexte favorable et porteur de la montagne par :
– La qualité de l'eau (origine des bassins versants). Il convient donc d'être exemplaire en termes de pratiques agricoles ;
– Le potentiel de biodiversité domestique et naturelle (paysage de type bocager, systèmes peu artificialisés, présence d'infrastructures agro-écologiques, prairies humides, landes et parcours préservés), atout agronomique majeur, gage d'autonomie ;
– L'image de la montagne, source de valorisation des produits.

➜ **Sur le plan socio-territorial,** pour encourager le potentiel de développement, il faut s'appuyer sur :
– La diversification en termes de productions (maraîchage, petits fruits, valorisation du bois, plantes à parfum, aromatiques et médicinales…) et d'activités (agrotourisme, accueil social et/ou éducatif, services…) ;
– Le recours au travail collectif (groupements d'employeurs, CUMA, entraide…) ;
– L'inscription plus systématique dans les démarches de qualité et le développement de l'agriculture biologique, valorisant l'image de la montagne ;
– Les services rendus au territoire (entretien des haies, cours d'eau, forêts, déneigement…).

➜ **Sur le plan économique,** il convient de garder l'identité montagnarde :
– Les modèles de production « traditionnels » sont adaptés aux contextes pédoclimatiques territoriaux. Le transfert des modèles productivistes de plaine s'avère nettement pénalisant en termes de durabilité. Il ne s'agit pas de remettre en cause toute évolution des systèmes de production des zones de moyenne montagne, mais bien de garder une certaine forme de leur typicité.
– En termes de compétitivité, ces modèles sont pertinents dans une logique territoriale ; vouloir entrer dans une compétition avec les territoires de grande fertilité, ayant des prix d'intrants inférieurs du fait de la proximité des zones de chalandise, n'a aucun sens sur ces structures.

Il apparaît nettement que les systèmes ayant conservé la typicité des systèmes de production de montagne présentent une fragilité moindre au niveau économique. Sur un plan global, les systèmes axés sur les logiques de grandes filières (productions laitières bovines ou les systèmes broutards) montrent des signes de fragilité économique préoccupants. Au contraire les systèmes axés sur des logiques de typicité et dans une démarche de valorisation locale même partielle, présentent une moindre sensibilité aux aléas des prix, et s'assurent par conséquent une adaptabilité supérieure. Ils favorisent également l'emploi dans ces zones où l'exode rural continue. Le lien entre la viabilité économique et la valorisation des ressources locales montre la pertinence d'approche des systèmes économes et autonomes, et la logique territoriale apporte une plus-value non négligeable.
Enfin, la transmissibilité importante des exploitations enquêtées permet d'envisager une certaine pérennité de ces systèmes de moyenne montagne, et ce d'autant plus que le contexte environnemental préservé peut représenter une plus-value d'appel pour les décennies à venir.

En effet, dans les années qui viennent, l'installation de jeunes porteurs de projet en hors-cadre familial apparaît comme une nécessité.

Pour des réponses adaptées aux territoires

Si l'on reprend les enjeux identifiés précédemment, on s'aperçoit qu'une partie des réponses engagées par les groupes CIVAM impliqués est déjà bénéfique.

ENJEUX DES TERRITOIRES	RÉPONSES POSSIBLES
• Favoriser la création et la transmission des entreprises (aide à la transmission et à la mise en œuvre de projets d'exploitation).	Le potentiel de transmission des exploitations enquêtées est important. La logique d'emploi (diversification et reprise des activités par le remplacement progressif) est une piste intéressante pour les territoires.
• Prendre en compte le vieillissement de la population comme facteur de développement (activités d'aides aux personnes notamment les plus âgées).	Les activités d'accueil social de certains groupes répondent directement à cet enjeu. Un programme de création d'un référentiel métier et de reconnaissance du statut d'agriculteur accueillant est, par ailleurs, en route sur le massif.
• Améliorer la compétitivité et la valeur ajoutée du secteur agricole (appuyer les filières locales, promouvoir les produits de terroir identitaires).	Le transfert des expériences et initiatives des agriculteurs les plus avancés dans la logique d'économies d'intrants et de valorisation des ressources locales, doit permettre d'améliorer la compétitivité des exploitations de moyenne montagne.
• Développer une économie des agro ressources liée à l'environnement et aux produits de qualité.	La diversification permet une moindre dépendance aux aléas des marchés. Les activités de certains groupes sur l'éco-construction par exemple, sont une possibilité de valorisation accrue des agro ressources territoriales.
• Valoriser les offres touristiques comme levier économique (agro-tourisme, démarches territoriales de valorisation et de promotion du patrimoine).	Certaines exploitations ont axé leur approche sur une logique d'accueil touristique ou encore d'accueil-vente directe de leurs produits et présentent des résultats excellents en termes de durabilité.
• Préserver des ressources naturelles (gestion globale et valorisée de l'eau, attractivité du territoire, préservation de la biodiversité, protection contre les risques naturels).	Les résultats de durabilité environnementale montrent la pertinence des systèmes CIVAM enquêtés. La réflexion environnementale est déjà ancienne au sein du réseau et ne demande qu'à être mutualisée pour être source d'effet démultiplicateur. La logique de réduction des intrants, couplée à une productivité satisfaisante, permet de maintenir les ressources naturelles, de limiter l'impact des activités agricoles sur le territoire. La démarche HVN devra probablement prendre en compte ces acquis sur ces territoires.

Au regard des enjeux des territoires identifiés, les résultats de durabilité témoignent de la pertinence des réponses des agriculteurs. Il s'avère que pour bon nombre d'exploitants impliqués dans cette action de diagnostic, ces enjeux font déjà partie de leurs préoccupations, et sont également une part importante des valeurs portées par les CIVAM.

- **Transmission des exploitations et partage des facteurs de production** (par la limitation des investissements systématiques pour raisons fiscales et diversifications en vue de contribuer à l'emploi) ;
- **Développement d'une économie des agro-ressources** (bois-énergie, éco-matériaux, plantes à parfum aromatiques et médicinales,) et maintien de la valeur ajoutée sur les territoires (transformation à la ferme, circuits courts…) ;
- **Contribution au lien social inter générationnel** (accueil éducatif et social) et/ou local (services, relations ville-campagne…) ;
- **Forte implication environnementale** et préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- **Volonté de promouvoir une typicité des systèmes de production** et d'être force de proposition sur une éventuelle réorientation vers des systèmes plus autonomes (être force de proposition pour la Politique Agricole Commune d'après 2013) ;
- **Nécessité de repenser la performance économique** assujettie aux volumes de production, à l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) et aux aides publiques, au profit de la valeur ajoutée, de l'efficacité du travail et du capital, ainsi que de la logique investissements/fiscalité de façon plus transparente.

CONCLUSION

Les diagnostics de durabilité appliqués à ces 93 systèmes de production de différents territoires de moyenne montagne sur le Massif Central ont permis de jeter les bases d'un travail plus global sur la thématique de l'Agriculture Durable.
La mise en place d'un réseau d'animateurs et de leurs groupes d'agriculteurs permet d'envisager l'avenir relativement sereinement. En effet, la découverte pour certains d'entre eux, des expériences et initiatives de chacun des groupes concernés a permis de faire émerger une réflexion à l'échelle inter régionale et de solliciter l'envie de progresser ensemble sur le terrain de la durabilité.

Les résultats IDEA obtenus identifient les pistes de progrès et les points forts et faibles des systèmes CIVAM enquêtés. La dimension environnementale est, sans nul doute, le point d'ancrage sur lequel se baser pour progresser. Que les exploitations soient engagées dans une démarche d'agriculture biologique ou non, l'approche ancienne du respect de l'environnement par les agriculteurs CIVAM doit rester un des fondements de la dynamique de durabilité des systèmes agricoles. Cet aspect est d'autant plus important en territoires de moyenne montagne que ceux-ci présentent encore une forte préservation des ressources naturelles.
Le facteur limitant de la durabilité est sans conteste la dimension économique, à l'instar de nombreuses exploitations de taille moyenne en zones de montagne. Cependant, les formes d'agricultures diverses identifiées montrent les progrès possibles des uns et des autres en organisant la mutualisation des acquis. La démarche d'économie d'intrants semble être une piste reconnue par tous et pertinente eu égard aux contextes et aux enjeux des moyennes montagnes. De plus, les interdépendances entre diversité domestique, résultats économiques, valorisation des ressources locales… montrent qu'il est vraiment pertinent d'associer cette réflexion d'économie d'intrants dans une approche plus globale combinant également les aspects socio-territoriaux.

Dans l'ensemble, le niveau de durabilité des exploitations CIVAM de moyenne montagne est tout à fait satisfaisant. Les plus fragiles sont incontestablement celles qui se sont orientées vers les modèles de plaine qui gagnent de l'altitude et se diffusent sur les pentes des montagnes. L'adéquation entre logique de typicité montagnarde et lien fort avec la plaine pour la valorisation des produits est un atout non négligeable, en favorisant la conservation de la valeur ajoutée sur les exploitations et les territoires. La valorisation des ressources locales est alors un élément majeur dans les systèmes durables, et ce aussi bien au niveau économique que socio-territorial.
La montagne regorge de ressources et de potentialités qui lui sont propres. La durabilité de ses territoires passera par l'optimisation de leur utilisation et non par l'adaptation forcée de « modèles » de plaine eux-mêmes fragilisés dans un contexte global peu favorable (eau, biodiversité, prix des énergies fossiles et des intrants…). L'orientation devrait être celle de l'affirmation de la typicité des moyennes montagnes, dans une logique de maximisation de la valeur ajoutée par le biais de diversifications, de l'économie et de l'autonomie avec un regard constamment tourné vers la plaine et ses débouchés.

L'évolution de la Politique Agricole Commune aura sans nul doute un impact sur l'évolution même des systèmes de production de moyenne montagne. Dans ce cadre, la typicité aura-t-elle droit de cité auprès des décideurs ? Rien n'est moins sûr. Il faut aujourd'hui proposer une réelle approche territoriale de l'agriculture, pour éviter de la voir progressivement décliner en zones de montagne sous la contrainte des modèles de production inféodés à la productivité maximale dans un contexte de compétition généralisée.
Elle doit s'affirmer dans une logique propre en lien avec les potentialités réelles des sols, des climats et des hommes présents. La pugnacité montagnarde devrait alors être un facteur favorable à l'expression d'une agriculture durable spécifique de moyenne montagne.

Les territoires de moyenne montagne sont encore préservés et l'agriculture y contribue largement.

partie 2

Des actions Civam pour répondre aux enjeux des territoires de moyenne montagne

- Le chanvre, culture du développement durable / Auvergne
- Evaluer son exploitation pour évoluer / Auvergne
- Accueillir sur son exploitation, un autre moyen de se diversifier / Auvergne
- Favoriser la valorisation d'espaces pastoraux par l'installation d'ateliers d'élevage extensif en cheptel-bail / Languedoc-Roussillon
- Améliorer l'autonomie des exploitations par l'optimisation du pâturage / Limousin
- Utiliser des rémanents de bois pour se chauffer / Limousin
- Développer l'accueil familial social en milieu rural / Midi-Pyrénées
- Mettre en place un système de distribution des produits agricoles en circuits courts : Lou panier del païs / Midi-Pyrénées
- Approche globale de systèmes productifs biologiques, autonomes et économes sur la montagne et le piémont basque / Pays Basque
- Développer la traction animale comme outil de maintien et de création d'activités en milieu rural / Rhône-Alpes

Le chanvre : la culture du développement

Une trentaine d'agriculteurs auvergnats a planté du Chanvre pour diversifier leurs exploitations. Le Chanvre n'est pas une culture nouvelle en Auvergne, mais a disparu au profit du coton. Cette plante a de forts atouts, dans une rotation de culture, dans l'ameublissement qu'elle offre au sol, ne demandant pas d'intrants et apporte une plus value si elle est commercialisée en circuit court auprès de consommateurs individuels ou professionnels. Le Chanvre répond aussi à une demande croissante locale (isolant renouvelable), dans une dynamique de Développement Durable, où l'agriculteur pourrait mieux vivre de sa production et le consommateur trouver un produit de qualité, le tout en préservant l'environnement.

TÉMOIGNAGE

Jean-Yves Guy

président de Chanvre d'Auvergne

« Être dans la prospective pour perdurer »

« Etre à chanvre d'Auvergne c'est d'abord une volonté d'être avec les autres, innovants et moteurs dans une nouvelle activité. Nous sommes là en train d'essuyer les plâtres, il faut mettre en place des références techniques sur cette plante disparue de l'Auvergne, créer des partenariats, monter une filière courte, créer une plate-forme de commercialisation .... Mais c'est quand même très intéressant d'être décideur, ce qui n'est pas toujours le cas sur une exploitation agricole, surtout en ce qui concerne les débouchés de nos produits. En 2009 la récolte de mon demi-hectare a été bonne et pourra apporter une plus-value par hectare de 600 à 1 500 € selon que nous récoltons le chènevis ou pas. C'est loin d'être négligeable ! »

Depuis fin 2008, Jean-Yves Guy est président de Chanvre d'Auvergne. Il est de ceux qui se sont lancés, tête baissée, dans l'idée que le Chanvre en Auvergne pouvait être une production pertinente pour les agriculteurs. Il a donc planté depuis le début du projet du Chanvre sur ses parcelles.

La mise au point de la machine de défibrage est une étape essentielle pour permettre le déstockage du chanvre déjà produit, faire entrer de nouveaux agriculteurs dans la démarche, augmenter les surfaces en chanvre et répondre à une demande locale de plus en plus pressante. Cette machine que Chanvre d'Auvergne souhaiterait mobile pour pouvoir aller d'une ferme à l'autre, ou tout du moins d'un département à l'autre, n'existe pas en tant que telle pour le moment. Des tests vont être effectués prochainement, certaines machines pouvant être utilisées telles quelles ou modifiées en respectant les normes de sécurité. L'espoir est de donner des résultats satisfaisants permettant de normaliser le chanvre produit en Auvergne pouvant convaincre par sa qualité, les consommateurs, les auto-constructeurs comme les artisans. Assurer la sécurité des agriculteurs et des ouvriers agricoles qui auront besoin de manipuler la machine est également indispensable.

L'exploitation individuelle de Jean-Yves Guy est située en Moyenne Montagne à Mazayes dans la chaîne des Puys dans le Puy-de-Dôme. Il travaille avec un employé et un apprenti sur cette exploitation diversifiée en production porcine et bovine. La vente directe sur l'exploitation, en magasin et par correspondance, l'agrotourisme et l'accueil de camping-cars ainsi que les démarches d'accueil éducatif auprès des jeunes publics et des personnes handicapées font de l'exploitation un outil de travail et de production ouvert sur le monde.

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

Pour les agriculteurs il est clair que ce projet représente le développement d'un nouveau débouché en circuit court et donc une diversification non alimentaire sur leurs exploitations. 600 à 1 500 euros de bénéfice net par hectare sans compter la vente du chènevis ou d'huile, c'est ce que peuvent espérer les agriculteurs vendant du chanvre localement. Cela permet de développer localement une nouvelle ressource et une nouvelle économie, de faire travailler des artisans et/ou des revendeurs.

SOCIAL

Répondre à une demande de la société en encourageant les constructions écologiques par la mise en place de cette culture est également le souhait des producteurs de Chanvre d'Auvergne.

ENVIRONNEMENT

En Auvergne, comme dans beaucoup de régions françaises, le Chanvre est aujourd'hui importé. L'impact des gaz à effet de serre sera diminué s'il est produit, transformé, vendu et utilisé localement. La culture du chanvre est propre, car elle ne demande pas l'utilisation de produits phytosanitaires. De plus le cahier des charges réalisé par l'association Chanvre d'Auvergne interdit l'utilisation de produits phytosanitaires 8 mois avant la plantation du chanvre et la limitation à 40 unités d'azote par hectares quand l'amendement organique n'est pas possible.

Le projet pas à pas

- Un animateur de la FRCIVAM Auvergne forme et suit des agriculteurs sur leurs parcelles de chanvre. En même temps il y a création d'un réseau informel local avec des partenaires, artisans, école d'architecture, collectivités locales, Parcs Naturels Régionaux... Parallèlement insertion dans un réseau national avec d'autres groupes de petits producteurs de chanvre.
- Appui à la création d'une structure régionale de producteurs et consommateurs de chanvre « Chanvre d'Auvergne ».
- Etude sur les atouts et contraintes de la mise en place de défibreuse mobile ou fixe réalisée par une ingénieure de l'ENITA Clermont-Ferrand.
- Première récolte sans possibilité de transformation et stockage du chanvre.
- Mise en place d'une seconde campagne de plantation de chanvre suite aux résultats encourageants.
- Ouverture à de nouveaux partenaires comme le Cémagref pour la recherche.

« C'est une implication quotidienne. Pour concrétiser le projet il a fallu de nombreuses réunions et concertations. »

Une action portée par **FR CIVAM Auvergne et l'Association Chanvre d'Auvergne**

- Des exploitants agricoles très divers se retrouvant autour d'un même projet (bios / conventionnels, laitiers, céréaliers, bovins viande, caprins...) ;
- Une démarche collective qui s'appuie sur une animation constante réalisée par la FR CIVAM Auvergne ;
- Des journées de formations et d'informations sur les techniques de culture, de machinisme et sur les débouchés sont réalisées tout au long de l'année ;
- Un contact permanent est maintenu avec d'autres groupes de petits planteurs de Chanvre notamment par le biais de l'association Chanvriers en Circuits Courts ;
- Ouverture du projet vers l'extérieur via les partenariats réalisés auprès de spécialistes comme l'école d'Architecture de Clermont-Ferrand, le Cémagref ou les utilisateurs potentiels comme les artisans.

Avec le soutien de

Conseil Général

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE

Evaluer son exploitation pour évoluer

En 2006, 36 exploitations agricoles de petites et moyennes tailles réparties dans les départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme ont été évaluées et analysées grâce à des grilles de durabilité IDEA (Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles). Avec les agriculteurs des pistes d'amélioration pour pérenniser les structures ont été mises en place. Ce projet permettra de montrer l'état des relations des agriculteurs avec leurs territoires, de la commune au département. Parce que les exploitants devaient pouvoir réévaluer leur durabilité à tout moment, l'idée est d'adapter et de créer un outil d'auto-évaluation de la durabilité économique, environnementale et sociale.

TÉMOIGNAGE **PASCAL BOUDET**
agriculteur dans l'Allier

« Le collectif comme moteur de changement »

« Pour moi il était essentiel d'avoir une nouvelle vision sur mon exploitation 6 ans après le premier diagnostic. J'avais entrepris des modifications de méthodes culturales, planté de nouvelles haies, suivi des formations sur la gestion de l'herbe. Je voulais savoir où j'en étais. Et puis comparer son exploitation avec d'autres dans un groupe, s'aider mutuellement c'était aussi l'objet de ce nouveau projet. »

Dès 2000, Pascal Boudet contractualise un CTE (Contrat territorial d'Exploitation) « Agriculture Durable » dans le département de l'Allier. 6 ans plus tard, il entre une nouvelle fois dans une démarche de diagnostic de sa ferme avec la grille IDEA, pour évaluer ses orientations. D'après les diagnostics de durabilité réalisés, les exploitations de production traditionnelle de bovins viandes de l'Allier comme celle de Pascal Boudet, ont des difficultés au niveau économique et peu d'incidences sur leur environnement. De plus, les études montrent que les agriculteurs ayant contractualisé le CTE « Agriculture Durable » augmentent leur dépendance aux emprunts... un résultat inverse à celui souhaité. Après son diagnostic, Pascal s'est employé à changer certaines de ses méthodes culturales notamment pour améliorer la qualité de ses prairies, économisant ainsi sur ses achats extérieurs. Dans un souci d'éthique et pour fournir à ses clients de la volaille de qualité : il s'est aussi inscrit dans une filière sans OGM. Des choix dont le coût se répercute sur les charges opérationnelles et provoque une baisse d'efficience. Ainsi, ses annuités déjà importantes en 2000 ont été maintenues par les investissements faits lors du CTE. L'exploitation reste donc très dépendante financièrement. Néanmoins le matériel acheté permet de gagner du temps de travail et d'augmenter l'implication dans des associations locales.

A l'avenir, M. Boudet ne souhaite plus investir pour être, plus indépendant sur son exploitation et valoriser une partie de sa viande bovine en vente directe pour ne plus être dépendant de l'unique négociant qui achète toute sa production.

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

Les exploitations enquêtées, sont de type traditionnel avec des productions représentatives de leur territoire. Elles réussissent à dégager un revenu soit parce qu'elles ont peu d'annuités, soit parce qu'elles valorisent leur production par des circuits courts. Les productions sont adaptées à la structure des exploitations et au contexte naturel. Elles sont aussi bien valorisées par la vente directe d'où une bonne durabilité des composantes économiques.

SOCIAL

Les agriculteurs sont plus impliqués sur leur territoire lorsque les instances territoriales mettent en place des politiques locales lisibles et visibles en faisant appel à eux pour leur élaboration et leur mise en œuvre.

ENVIRONNEMENT

Les exploitations agricoles diagnostiquées ont une durabilité environnementale bien préservée. Les méthodes traditionnelles et les contraintes pédo-climatiques en font des exploitations surtout composées de prairies permanentes ou temporaires gérées de manière extensive.

Le projet pas à pas

- Constitution des groupes d'agriculteurs souhaitant travailler sur la durabilité de leur exploitation, issus du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement des Combrailles, des Parcs Naturels Régionaux des Volcans et du Livradois-Forez, du Groupe Départemental des CIVAM de Haute-Loire et du GVA de Massiac ;
- Un groupe d'agriculteurs de l'Allier ayant travaillé en 2000 sur la durabilité de leurs exploitations dans un plan de Développement Durable (contractualisé dans un CTE « agriculture durable ») constitue le groupe référence pour tester la nouvelle grille IDEA ;
- Création d'une grille d'enquêtes pour analyser le rapport des agriculteurs avec leurs territoires ;
- Evaluation, analyse et préconisation sur l'ensemble des exploitations agricoles ;
- Création de l'outil d'auto évaluation ;
- Communication et sensibilisation de la démarche.

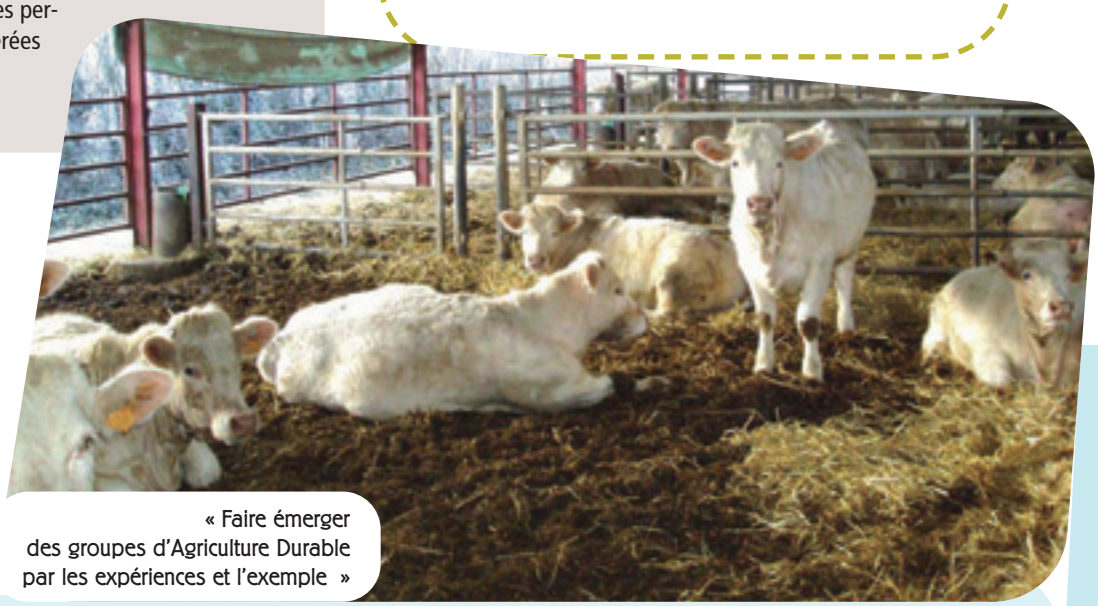

« Faire émerger des groupes d'Agriculture Durable par les expériences et l'exemple »

Une action portée par **FR CIVAM Auvergne**

- Des exploitants agricoles très divers se retrouvant autour d'un même projet (bios/conventionnels, laitiers, bovins viande, ovins, caprins, petits fruits ...) ;
- Une démarche collective qui s'appuie sur une animation de l'animateur de l'époque ;
- Des journées de formations sur la gestion des pâturages, la diminution des intrants, la transmission des exploitations…

Avec le soutien de

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE

PUY-DE-DÔME CONSEIL GÉNÉRAL

Accueillir sur son exploitation, un autre moyen

Depuis 2004, des agriculteurs en agriculture durable de l'Allier et du Puy-de-Dôme après avoir réalisé des accueils touristiques, ont souhaité élargir l'accueil à d'autres publics. Ils souhaitaient aller plus loin que l'accueil touristique souvent restrictif en terme d'échanges car très lié à une offre de services. L'accueil éducatif de groupe, plus particulièrement d'enfants (scolaires, centres de loisirs), et de personnes en situation de handicap a alors été choisi comme voie de diversification. Les accueils sont différents, plus longs, plus préparés. Auprès des scolaires par exemple, la ferme devient un outil pédagogique et un outil d'accueil social.

TÉMOIGNAGE

Corinne Mellet-Esnouf

animatrice à la FRCIVAM Auvergne

« Permettre au groupe de pouvoir décider »

« Graines de savoir » doit être à l'écoute des demandes qui lui sont faites. Il faut savoir s'adapter à des attentes très précises, réagir vite et mettre en place les moyens d'y répondre. Se lancer dans l'accueil de groupes de personnes en situation de handicap a nécessité de conforter le groupe sur un terrain un peu inconnu, au travers de formations avec une structure spécialiste où ce sont les personnes en situation de handicap elles-mêmes qui interviennent. »

Corinne Mellet-Esnouf est l'animatrice qui a suivi le groupe « Graines de savoir » depuis son émergence. Aujourd'hui, chaque exploitant accueille annuellement entre cinq et dix groupes sur leur ferme, ce qui reste assez peu. Cependant ils persistent dans cette voie de diversification car elle correspond à la vie de la ferme qui accueille déjà des publics touristiques. Dans le souci de ne pas « mettre tous les œufs dans le même panier », se diversifier c'est s'assurer un avenir sur sa ferme, rompre avec la monotonie et permettre à chacun sur sa ferme de trouver sa place.

Lors du bilan 2008, les accueillants du groupe, ont fait le constat d'une demande croissante de groupes en situation de handicap, même si leurs structures d'accueil n'étaient pas toujours adaptées à ce type de public. En 2009, ils ont donc entamé une formation avec une structure de conseil et de formation sur le handicap, pour comprendre les différents types de handicaps, pour mieux recevoir ce public et pour faire les aménagements adéquats. Cette première formation a été un premier outil d'aide à la décision pour aller plus loin avec ces publics. Aujourd'hui le groupe réfléchit à la mise en place d'outils spécifiques et entame une seconde session de formation, ainsi que des diagnostics et des préconisations sur chacun des lieux de visite. Des démarches sont en cours pour obtenir le label « Tourisme et handicap ». Le monde du handicap est étranger à celui habituellement côtoyé par la FRCIVAM Auvergne. C'est donc grâce au partenariat, en prenant contact avec différents organismes que le groupe a pu petit à petit trouver des interlocuteurs pour l'accompagner dans sa démarche.

« Le public de personnes en situation de handicap recherche des lieux d'accueil »

de se diversifier

2

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

L'accueil éducatif sur la ferme constitue un moyen de diversification. Le bilan des accueils 2009, montre qu'un gros travail de communication reste à faire pour réaliser de réels bénéfices au travers de cette activité.

SOCIAL

Ce groupe s'est fondé sur une demande de la société pour une meilleure connaissance du monde agricole et de ses capacités à travailler avec le vivant. De plus par la réponse que le groupe fait à des publics différents, « Graines de savoir » donne accès à des visites aux personnes handicapées dans des milieux dits ordinaires.

ENVIRONNEMENT

L'éducation à l'environnement et au développement durable est un axe fort de l'accueil : gestion de déchets, économie d'eau, commerce localisé, sont autant de thématiques développées dans les visites.

Le projet pas à pas

- A partir de 2004, création du groupe « d'accueil éducatif » avec plusieurs étapes : identification des besoins de chacun, détermination des objectifs communs, établissement des règles de fonctionnement en interne et mise en place d'une charte mettant en avant les engagements du groupe vis à vis de l'extérieur.
- Accompagnement par la FRCIVAM Auvergne des agriculteurs pour l'acquisition de compétences par la formation : interventions de conseillers pédagogiques, d'animateurs de Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) spécialisés dans l'accueil de nouveaux publics.
- Constitution en 2006 du groupe « Graines de savoir» : recherche d'une identité, création d'outils de communication, plaquette, journées de promotions...
- La FRCIVAM Auvergne continue l'animation du groupe avec le maintien de l'implication des producteurs et des artisans engagés et la mobilisation de nouveaux.

Une action portée par **FRCIVAM Auvergne**

- Des exploitants agricoles et des artisans très divers se retrouvant autour d'un même projet (bios/conventionnels, bovins viande, apiculteur, centre équestre, éleveurs porcins, menuisier...).
- Une démarche collective qui s'appuie sur une animation constante.
- Des journées de formations tous les ans permettent de mieux professionnaliser les agriculteurs et artisans sur l'accueil éducatif.

Avec le soutien de

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE

PUY-DE-DÔME CONSEIL GÉNÉRAL

Favoriser la valorisation par l'installation d'ateliers d'élevage

Des ruraux, agriculteurs ou pluri-actifs, disposent de surfaces dont ils ne savent pas toujours quoi faire. Par ailleurs, des éleveurs valorisent des espaces « sensibles », considérés « à handicap naturel » (garrigues, landes, zones humides, etc.) par la mise en place de troupeaux rustiques, capables de s'adapter aux aléas. La finalité du groupe CIVAM Empreinte de l'Hérault est de faciliter l'installation de ce type d'élevages, entre autres par le biais du cheptel-bail : mise à disposition de mères pour initier un troupeau et remboursement au « tiers franc ».

TÉMOIGNAGE

Jean-Marie WELCH

éleveur de bovins allaitants et de porcins à Fraïsse sur Agout dans l'Hérault

L'exploitation en bref

SAU : 350 ha tourbières/landes
32 vaches allaitantes – 90 bovins, race Galloway
Chargement : env. 0,3 bovins/ha
Certifié AB – pas d'engrais achetés
Compléments en cas de besoin : luzerne déshydratée/foin
Matériel : un tracteur 80 cv depuis 2007 ; un 4x4

« Initier un élevage sans s'endetter »

« Ce système permet à Guillaume d'initier un élevage sans s'endetter, en bénéficiant de conseils spécifiques à son milieu : les vaches se sont adaptées, elles sont passées au sous bois de châtaignier et de chêne vert ! L'an dernier, il m'a rendu le même nombre de vaches et en a racheté quinze, car il part sur un croisement Galloway / Aubrac. A travers le groupe CIVAM Empreinte, j'ai pu me mettre en relation avec d'autres éleveurs du Languedoc, dont Christophe, un éleveur « de la garrigue », du côté de Villeveyrac. Nous avons initié cette année (2010) un cheptel bail : je lui ai fourni 14 vaches, et je récupère le « tiers franc » en foin et paille : tout le monde est gagnant... et nous allons voir comment les Galloway vont s'adapter aux surfaces en garrigue. »

Installé en 1978 avec des ovins allaitants, Jean-Marie s'est réorienté dix ans plus tard vers l'élevage extensif de bovins allaitants. Suite à une formation de berger (à la Bergerie nationale de Rambouillet), il a découvert en Ecosse une façon de pratiquer l'élevage permettant de valoriser tous les espaces pastoraux, même ceux considérés « improductifs » ou à « fort handicap naturel ». Jean-Marie a trouvé dans le Massif du Somail (limite Hérault / Tarn) les terres qui convenaient à son projet d'élevage : landes à bruyères et genêts, tourbières, prairies humides. Il s'est installé là pour contribuer à faire vivre un pays, aux côtés de ceux qui y sont nés, pour participer à l'entretien de cette nature et de ces paysages. Il s'est installé avec d'autres, dans le cadre d'un groupement pastoral. Aujourd'hui, il a atteint un certain équilibre, tant en matière de revenu que de qualité de travail et de vie, grâce au choix d'un système d'élevage très extensif, reposant exclusivement sur l'utilisation de parcours. Ceci lui a permis de contourner le problème de l'accès au foncier et de réduire les investissements de départ. Depuis quelques années, il souhaite « laisser quelque chose », inspirer d'autres qui voudraient s'installer ou valoriser par l'élevage des zones de parcours. Il accompagne l'installation de Guillaume, un jeune d'un village proche (Pardailhan) en lui fournissant une douzaine de vaches, pour qu'il constitue son troupeau. Chaque année, il se fait rembourser au « tiers franc », soit trois veaux au sevrage, ou l'équivalent en aliments, services, etc.

« Nous recherchions des vaches capables de valoriser des milieux aussi variés que la garrigue, les abords de cours d'eau, les friches,... »

d'espaces pastoraux extensif en cheptel-bail

2

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

Le principal intérêt du cheptel bail est de faciliter la prise de risque, l'investissement. Avec ce système, Guillaume a pu s'installer progressivement, sur la base d'un système diversifié.
Les produits sont valorisés via des structures collectives (atelier collectif de découpe) par la vente directe en caissettes (viande emballée sous vide), ce qui favorise la création de liens entre professionnels et avec les consommateurs.

SOCIAL

Entre la personne qui met en place le troupeau et Jean-Marie, qui connaît bien ses bêtes, se crée une relation de confiance (sans laquelle le cheptel bail ne serait pas envisageable) et de soutien, technique et matériel. Des complémentarités apparaissent, qui donnent lieu à des échanges et permettent ainsi de rompre l'isolement dans lequel peut se retrouver l'éleveur qui sort des modèles dominants.

ENVIRONNEMENT

L'éleveur est un producteur de « biodiversité ». Les relevés effectués par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels Midi-Pyrénées chez Jean-Marie révèlent l'intérêt de l'élevage extensif avec des races rustiques sur le maintien de la biodiversité, en comparaison avec des zones non broutées ou en prairies cultivées : consommation très limitée d'énergies fossiles (peu ou pas de travail du sol ; pas de bâtiments d'élevages), nette amélioration du bilan azoté (réduction des impacts sur la qualité de l'eau) et de l'efficacité énergétique (par la baisse des consommations).

Le projet pas à pas

- 2004/2007 : volonté forte de Jean-Marie Welch de formaliser un réseau pré-existant d'entraide et d'échanges entre éleveurs pratiquant un élevage extensif en plein air intégral (ou quasi). Premières réunions du groupe pour échanger autour des finalités du groupe. En parallèle, mise en route d'un premier cheptel bail entre Jean-Marie et Guillaume ;
- 2007 : création du CIVAM Empreinte, qui a pour but de favoriser la reconnaissance de la durabilité de ce type de pratiques d'élevage, et de favoriser à terme la valorisation d'espaces et l'installation ;
- 2009 : organisation d'une journée d'échanges autour de l'alimentation du troupeau en extensif (parcs clôturés) : « Comment sont gérées les surfaces fourragères et pastorales pour répondre aux besoins du troupeau et aux objectifs des éleveurs » ;
- 2010 : cheptel bail entre Jean-Marie et Christophe.

« … Sur des surfaces plus réduites, elles servent à fumer des parcelles proches destinées à un jardin potager »

Une action portée par FRCIVAM Languedoc-Roussillon

CIVAM Empreinte (valorisation des milieux naturels par l'élevage extensif et la vente directe

- Des éleveurs partageant un intérêt pour la rusticité de leur troupeau, capables de s'adapter même lorsque les ressources alimentaires sont limitées, et de reprendre vite dès la reprise de végétation.
- Une démarche collective qui s'appuie sur :
  – des journées thématiques d'échanges chez chacun des adhérents ;
  – le partage d'informations ;
  – la rencontre d'autres expériences ;
  – la relation régulière avec la recherche (INRA) et l'Institut de l'Elevage ;
  – l'accueil de publics variés pour promouvoir les pratiques : consommateurs, étudiants, porteurs de projets d'installation en agriculture.

EMPREINTE

avec le soutien de

Datar

Améliorer l'autonomie par l'optimisation

Améliorer l'autonomie des exploitations et notamment réduire leur dépendance aux intrants (engrais, aliments du bétail…) sans pour autant pénaliser le revenu des éleveurs, est l'objectif central de ce projet conduit par le groupe Herbe (CIVAM Adapa) en Limousin dans une dizaine d'exploitations. Dans le cadre de cette démarche en agriculture durable, il s'agit de valoriser l'herbe et optimiser le revenu des producteurs, en utilisant mieux les ressources propres des exploitations tout en diminuant leur impact sur l'environnement (qualité de l'eau, soja OGM remplaçant la forêt amazonienne…).

TÉMOIGNAGE

PATRICE PACAUD

éleveur d'ovins allaitants
à Brignac La Plaine en Corrèze

Eléments du système	2003	2007
SAU (en ha)	15	30
dont prairies	15	26
Effectif brebis	105	200
Chargement moyen (en UGB/ha SFP)	1.44	1.59
Engrais achetés (en kg d'N/T de viande vendue)	81	0
Aliments concentrés achetés (idem)	66	15
Quantité de viande vendue /ha (en kg)	355	386
Efficacité énergétique	0.46	0.90

« Produire sans engrais c'est possible »

« Le plus important sur mon exploitation est de gérer mon pâturage afin de faire des stocks de qualité, dans le but de limiter mes consommations d'aliments. (…) Brebis et agneaux mangent toujours de l'herbe de qualité. J'améliore ensuite la valeur de mon foin en ensilant ou en déprimant, c'est-à-dire en pâturant les prairies suffisamment tôt pour ne pas couper les épis. J'améliore ainsi la qualité de mon foin sans perdre en quantité. L'ensilage me permet d'avoir une meilleure repousse estivale. (…) En conjuguant tous ces éléments, je limite mes charges et je facilite mon travail. »

Depuis 2003, Patrice développe son troupeau et grâce à une gestion pointue de l'herbe, arrive à concilier SAU modeste, développement de l'atelier, autonomie en stocks fourragers et aucun achat d'engrais !

Il passe ainsi, progressivement, d'un modèle de production normé et gourmand en engrais à un système autonome, qui déroute la plupart des conseillers agricoles. Grâce à une gestion du pâturage des plus serrée, il transforme son système de production en alliant performances économiques (la productivité par hectare reste inchangée et le niveau de charges a chuté), environnementales (les achats d'engrais passent de 81 à 0 kg d'azote acheté par kg de viande vendue, les achats d'aliments de 66 à 15 kg, et son efficacité énergétique est doublée), et sociales (diminution du temps et facilité de travail malgré une nécessaire surveillance accrue). Il répond ainsi simultanément aux trois dimensions du développement durable, replace l'agronomie et l'observation au cœur de son système et bouscule les modèles de production dominants.

Patrice envisage aujourd'hui la suppression d'achats d'aliments concentrés, en implantant des mélanges céréales/protéagineux et en cultivant un peu de pois. Pionnier du mouvement de l'agriculture durable, Patrice en développant un système économe en intrants, compte le rendre totalement autonome d'ici peu. Il ne lui restera plus qu'à envisager une valorisation locale en circuit court (vente directe, AMAP, paniers…) pour s'inscrire parfaitement dans la logique « Agriculture Durable » du mouvement CIVAM.

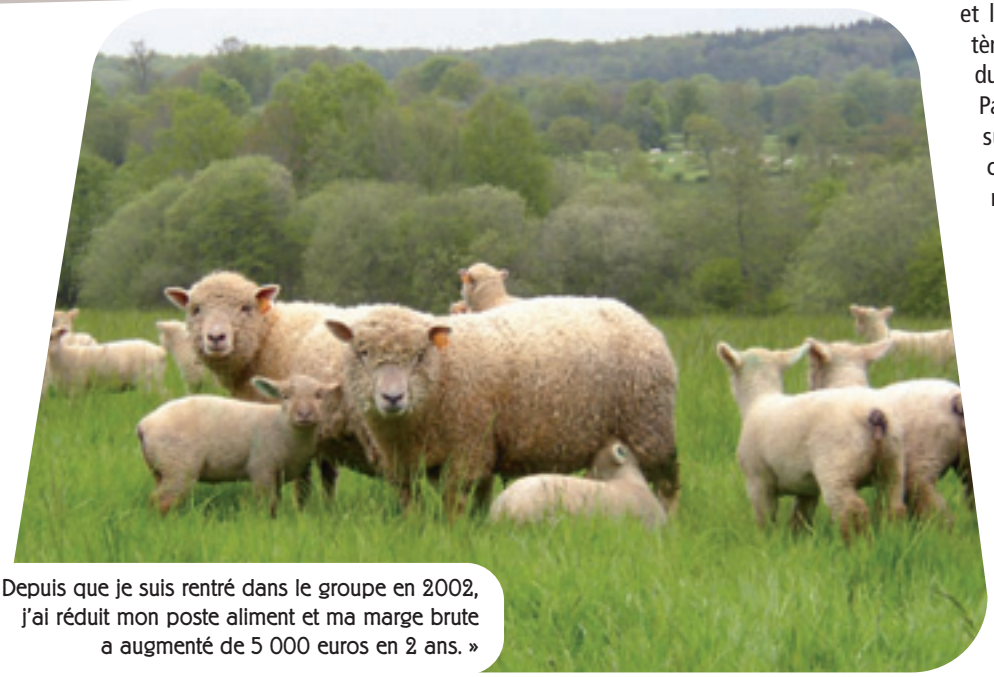

« Depuis que je suis rentré dans le groupe en 2002, j'ai réduit mon poste aliment et ma marge brute a augmenté de 5 000 euros en 2 ans. »

des exploitations du pâturage

2

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

Même avec une légère désintensification (où le chiffre d'affaire diminue légèrement), le revenu a augmenté dans tous les cas grâce à la baisse importante des charges opérationnelles en engrais et en aliments du bétail.

SOCIAL

Davantage de temps passé avec les bêtes et à observer la prairie et moins temps sur le tracteur : avec cette nouvelle démarche, les agriculteurs retrouvent une plus grande satisfaction dans leurs conditions de travail.
Après avoir amélioré l'efficacité de la production, le groupe se lance vers la vente directe qui permet plus de cohérence dans le système et de lien avec les consommateurs.

ENVIRONNEMENT

Sentiment d'être plus performant techniquement avec moins de gaspillage et une meilleure valorisation de la ressource naturelle.
Nette amélioration du bilan azoté (réduction des impacts sur la qualité de l'eau) et de l'efficacité énergétique (par la baisse des consommations).
Pâturage au centre du système et calage des périodes où les besoins des animaux sont plus importants sur celles où la quantité d'herbe est la plus élevée.

Le projet pas à pas

- Suite aux crises sanitaires (ESB), quelques agriculteurs souhaitent travailler sur l'autonomie alimentaire, notamment protéique pour s'affranchir entre autre du tourteau de soja importé.
- Organisation par l'animatrice d'un voyage d'étude en Bretagne sur la thématique du pâturage et mise en place d'une formation sur la culture des protéagineux. Parallèlement, intervention du paysan-pionner, André Pochon sur les intérêts économiques et environnementaux des systèmes économes et autonomes.
- Résultats mitigés en protéagineux et focalisation sur le pâturage.
- Utilisation de la méthode des sommes de températures (dite méthode Voisin) pour s'affranchir du contexte pédoclimatique et d'altitude. Approche très technique en fonction des objectifs de l'éleveur par le tandem animateur/agriculteur.

« En gérant mieux mon herbe, la qualité de mes prés de fond s'est nettement améliorée ».

Une action portée par **FRCIVAM Limousin / ADAPA** (Association pour le Développement d'une Agriculture Plus Autonome)

- Des éleveurs ayant des systèmes très différents: bovins laitiers et allaitants, ovins laitiers et allaitants, caprins, lapins ;
- Une démarche collective qui s'appuie sur :
  - des échanges au sein du groupe : 1/2 journée de réflexion chez les agriculteurs de façon régulière ;
  - des déplacements vers d'autres groupes herbagers : Loire Atlantique, Tarn ;
  - des interventions de spécialistes (A. Pochon, E. Favre, INRA de Toulouse, D. Fric, C. Bourguignon…) ;
  - la sensibilisation d'autres agriculteurs par la promotion du groupe et de ses techniques (journées de démonstrations, journées de formation).

Leur volonté : avoir des fermes plus économes et plus autonomes.
Le moyen : valoriser le mieux possible la ressource en herbe.

Avec le soutien de

Utiliser des rémanents de bois

En Limousin, l'élagage de bord de pré et l'éclaircie des parcelles de forêt paysanne sont sources d'une quantité non négligeable de bois, qu'il est possible de valoriser en le déchiquetant sous forme de «plaquettes» ou «bois déchiqueté». Quelques adhérents de la FRCIVAM du Limousin mènent une réflexion depuis 2003 pour permettre ainsi de valoriser le bois perdu de l'exploitation agricole. Le débouché principal de la plaquette est le chauffage, que ce soit pour des bâtiments à usage individuel, collectif ou professionnel. La plaquette est un combustible renouvelable qui permet un excellent rendement de combustion dans les chaudières automatiques, tout en possédant un atout de taille : son prix de vente ne suit pas les cours des énergies fossiles.

TÉMOIGNAGE

Christian Arnaud

Adhérent à Energence

Coût des travaux

Chaudière achat	19 500 € HT
installation	3 000 € HT
Silo et chaufferie	2 000 € HT
Réseau (gîte, maison + fromagerie) + mise en place des radiateurs (17)	1 600 € HT
Total	**26 000 € HT**
Aide ADEME/Conseil Régional du Limousin (calculé en fonction du temps de retour sur investissement)	21%

« Du bois local pour un chauffage économique »

Exploitant agricole, je fais du fromage de chèvre (80 000 l/an avec 140 chèvres). J'utilise chaque année 78 000 kWh pour le chauffage (fromagerie, laiterie et maison de 180 m²) et pour l'eau chaude sanitaire (250 l/jour). Avant, j'étais équipé d'un chauffage électrique très coûteux. Après une recherche d'information assez longue car le système était encore inédit dans la région, j'ai décidé d'installer un système de chauffage au bois déchiqueté (chaudière automatique à plaquettes).

Cela pour plusieurs raisons :

– la ressource bois était disponible sur l'exploitation (15 ha de parcelles forestières),

– elle était facilement mobilisable car les coupes d'élagage des haies sont réalisées chaque année,

– je voulais atteindre une indépendance énergétique de l'exploitation,

– le coût de revient était intéressant,

– le bois est une énergie renouvelable et écologique,

– cela permettait de développer une filière locale de déchiquetage.

J'ai donc entrepris les travaux à l'automne 2005 en achetant une chaudière Herz modèle biocontrôle 3000 à alimentation automatique (par vis sans fin à racleur rotatif de 4 m de diamètre) d'une puissance variable de 15 à 50 kWh. J'ai aussi réalisé un silo de stockage des plaquettes de 35 m³ (1,5 à 2 remplissages/an) et rénové le réseau de chaleur (enterré).»

pour se chauffer

2

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

Avec l'évolution du prix du baril, l'utilisation du bois est devenue intéressante pour assurer tout ou partie du chauffage d'une maison, en particulier quand l'énergie principale est le fioul ou l'électricité. Pour preuve la comparaison suivante du prix du kWh selon la source d'énergie (source Chambre d'Agriculture du Doubs, 2008)

Gaz naturel	6 ct €/KWh
Gaz propane	12 ct €/KWh
Fioul	8 ct €/KWh
Electricité	11 ct €/KWh
Bûche (50 €/stère)	4 ct €/KWh
Bois déchiqueté	2 ct €/KWh

SOCIAL

Le bois nécessite plus de main-d'œuvre que les énergies concurrentes. Une chaufferie qui alimente 1 000 logements en utilisant 5 000 tonnes de bois, associé à une seconde énergie, permet de créer (ou maintenir) quatre emplois durables à temps plein dans des entreprises régionales (hormis la fabrication des matériels).

ENVIRONNEMENT

A la différence des énergies fossiles (charbon, fioul et gaz) et fissiles (nucléaire), l'énergie contenue dans le bois est renouvelable. Bien gérer les forêts contribue de plus à recycler le gaz carbonique, y compris celui émis par la combustion du bois, ce qui concourt à limiter l'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Le projet pas à pas

- 2003 : des adhérents de la FRCIVAM du Limousin étudient les possibilités de valoriser le bois jusque là perdu sur l'exploitation : le bois des haies, les rémanents de coupes d'éclaircies… Le groupe répond à l'appel à projets innovants du Conseil Régional du Limousin ;
- 2004 : des visites de chaudières et des démonstrations de déchiquetage sont organisées avec la FD CUMA 24 et Bois Energie 15 ; ces structures sont bien avancées sur le sujet… ;
- 2005 : le groupe est lauréat de l'appel à concours de la région, 1er dans la catégorie bois énergie. Achat d'une déchiqueteuse en CUMA sur la Corrèze (15 adhérents). Cette dernière s'attelle au tracteur, puis est posée sur une remorque voiture en fin de chantier. Ainsi elle parcourt rapidement le territoire corrézien, où les adhérents sont ;
- 2006 : Embauche d'un technicien en bois énergie à la FRCIVAM, achat de chaudières automatiques chez des membres du groupe (Fin 2006 : 7 chaudières ; Printemps 2007 : 5 de plus). Création de l'association Energence.

Une action portée par **FRCIVAM Limousin / Energence**

L'association Energence, forte d'une quinzaine de membres, a pour objet de développer le bois énergie par la mobilisation de la ressource issue d'une gestion durable de la forêt paysanne et des haies.

Objectif : être autonome en énergie, valoriser une ressource locale au niveau du territoire, et à terme mettre en place des filières locales de bois déchiqueté sur le Limousin.

Actions :

– Production d'une plaquette de qualité. Un cahier des charges a été élaboré (granulométrie du bois, taux d'humidité, origine du bois, mode de production).
– Vente de la plaquette. Un contrat type de vente a été élaboré afin de pouvoir s'engager à approvisionner le consommateur en combustible de qualité sur une période donnée. Il stipule notamment les aspects qualitatifs de la plaquette, la quantité livrée chaque année et le mode de livraison.
– Promotion du bois énergie : de façon informelle auprès des particuliers, collectivités, et agriculteurs qui contactent l'association pour des conseils et en participant à des projets de territoire qui développent la filière.

Développer l'accueil familial

Amener les (futurs) accueillants familiaux en milieu rural à se définir un cadre théorique et pratique de travail et à s'organiser en réseau. Ceci passe par l'acquisition de compétences nouvelles, s'appuyant sur des apports théoriques, des analyses d'expériences,… Ainsi, les accueillants peuvent mieux formaliser leur projet d'accueil et développer les qualifications professionnelles requises. A terme, l'objectif est de se voir reconnaître le statut d'agriculteur-accueillant social.

TÉMOIGNAGE

Patricia et Jean-Marie Marty

éleveur de bovins et accueillants familiaux dans le Tarn-et-Garonne

« Expérience d'accueil permanent d'adultes handicapés »

Sollicités par des adultes handicapés de leur entourage, Patricia et Jean-Marie les ont accueillis occasionnellement sur leur ferme de polyculture et d'élevage (vacances, week-end), au sein de leur famille composée de quatre enfants. Puis, par souci de continuité mais aussi à la demande du Conseil Général du Tarn-et-Garonne, l'accueil est devenu permanent. Patricia et Jean-Marie leur offrent une vie de famille en milieu rural, avec tous les avantages et les inconvénients que cela comporte. Patricia n'est pas là « pour faire la bonne » (leur laver le linge, faire leur chambre,…) ni pour satisfaire toute extravagance, mais « pour les aider à devenir autonome ». Pour cela, la ferme, avec la présence des animaux, leur apparaît comme un support pédagogique très important.

Patricia et Jean-Marie exercent une double activité qui, sur le plan humain, leur apporte beaucoup. Ils ont aussi appris la tolérance et le respect de la différence à leurs enfants. Cependant, ils regrettent le manque de reconnaissance du travail accompli, notamment financièrement. Ils souhaitent également que le Conseil Général ne prenne pas seulement le malade en compte mais aussi la famille d'accueil. Patricia manque de formation adaptée à certaines questions (par exemple la sexualité chez les adultes handicapés). Jusqu'à présent ce qui a été le plus dur dans l'accueil permanent des adultes handicapés est la gestion de la famille naturelle et l'absence du statut d'agriculteur-accueillant.

L'accueil familial social comme nouvelle composante du métier de paysan et de son rôle dans le monde rural

Même s'il y a une tradition d'accueil dans le mode de vie agricole et que des générations ont continué de cohabiter plus longtemps qu'ailleurs, le monde paysan s'est recomposé. Nombre de ses membres ont du rechercher de nouveaux emplois, hors de la ferme. L'instauration d'une agriculture intensive, associée à la mécanisation, a modifié les relations sociales du monde rural et un isolement de l'agriculteur s'en est suivi.

Aujourd'hui se croisent des besoins et des nécessités entre familles, institutions sociales (médico-sociales et sanitaires) d'une part, et agriculteurs d'autre part. Il s'agit de trouver des réponses originales, adaptées, souples et singulières en alternative à des hébergements en établissement. Ceci redonne toute sa place à l'agriculteur au sein du monde rural tout en lui offrant une possibilité de diversification de ses revenus.

social en milieu rural

2

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

L'accueil à la ferme de personnes âgées et d'adultes handicapés offre la possibilité aux agriculteurs et aux agricultrices de diversifier leurs revenus en utilisant leur ferme comme support pédagogique.

SOCIAL

Les liens intra et inter générationnels suscités par l'accueil amènent à une reconsidération de la place de l'agriculteur accueillant dans son environnement social. Cette action est particulièrement pertinente dans le contexte de la moyenne montagne pour le maintien des populations.

ENVIRONNEMENT

En choisissant l'accueil social comme activité complémentaire, l'agriculteur adopte un nouveau regard sur le vieillissement. Préserver l'environnement est l'un des gages d'une vieillesse saine et heureuse.

Le projet pas à pas

- Travail initial du CIVAM Semailles, en partenariat avec la caisse locale de la MSA, sur les spécificités de l'accueil social dans le milieu agricole.
- Mise en réseau des accueillants familiaux du territoire afin de leur fournir des formations mieux adaptées à leur contexte d'exploitants agricoles.
- Création d'un guide « Mettre en place l'accueil familial de personnes âgées et d'adultes handicapés en milieu rural ».
- Travail à la reconnaissance du statut d'agriculteur-accueillant.

« Toute la famille a été associée à la décision d'accueillir des personnes handicapées sur la ferme. »

Une action portée par **CIVAM Semailles**

- Accueil de personnes âgées ;
- Accueil d'adultes handicapés ;
- Accueil de jeunes difficultés (délinquants, toxicomanes, SDF, …) ;
- Accueil éducatif.

Leur volonté :

– avoir des campagnes vivantes et solidaires ;
– apporter un nouveau regard sur de nouveaux aspects du métier de paysan ;
– utiliser la ferme comme d'outil d'accès à l'autonomie ou à son maintien.

Avec le soutien de

Mettre en place un système de en circuits courts :

Création d'un regroupement d'agriculteurs qui souhaitent faire de la vente directe en commun sous forme de paniers paysans. Il s'agit d'une vente avec livraison différée, par commandes de produits à partir d'un catalogue constitué des diverses productions des agriculteurs (lait, viande, fruits et légumes,…) avec volonté de valoriser l'outil Internet. Le but est de voir les consommateurs composer eux-mêmes leur panier afin de mieux répondre à leurs goûts et à leurs envies. Parallèlement, les agriculteurs veulent contribuer à créer ou renforcer le lien entre ville et campagne en s'adressant en priorité aux habitants des quartiers en difficulté des grandes villes, comme Toulouse.

TÉMOIGNAGE

SYLVIE CALVIGNAC

productrice de la tomme « la ch'ti d'ici » à Najac, Aveyron

« Développement d'un circuit court entre la campagne quercynoise et les quartiers toulousains »

« Nous pouvons échanger sur nos difficultés respectives mais également partager notre vision commune d'une agriculture durable, proposant des produits de qualité. Petit à petit chacun convie qui son voisin, qui un membre de sa famille, pour partager ces instants de convivialité. Très vite il nous est apparu qu'au delà de l'aspect pratique, le système de distribution imaginé répondait à une demande réelle des consommateurs recherchant une alimentation saine, des produits paysans de qualité et désirant participer ainsi à un développement durable de nos campagnes. Dès le départ, solidarité, «lien social», respect de l'environnement, commerce équitable, ont été au cœur de notre réflexion. »

« L'idée est venue d'un petit groupe d'agriculteurs que nous formions sur la Communauté de communes du Quercy-Rouergue. Nous vendions nos produits en direct sur les marchés locaux où nous avions l'habitude de nous côtoyer. Nous valorisions de petites surfaces souvent jugées difficiles, de par le relief de moyenne montagne et nos étés chauds et très secs. Nous étions soucieux de développer une démarche de valorisation de nos produits, à l'échelle du territoire, en considérant que la qualité pouvait compenser la faiblesse de nos volumes.»

C'est ainsi qu'est né en 2008 «Lou Panier del Païs». Le groupe a démarré avec six producteurs et une douzaine de consommateurs. Tous les quinze jours, les clients passent commande auprès des producteurs pour constituer leur propre panier. Ils utilisent pour cela une adresse Internet commune à tous les agriculteurs du groupe. Ils peuvent également, s'ils le souhaitent, téléphoner lorsqu'ils ont besoin d'un renseignement. Les producteurs se rassemblent ensuite pour composer les paniers et les livrent chacun à leur tour. Chaque consommateur vient chercher son panier au café solidaire TO7, point relais pour la livraison sur le quartier du Mirail, à Toulouse. Ainsi, la livraison des paniers est devenue un moment privilégié de rencontre entre, habitants des campagnes et une population urbaine au rythme de vie bien différent.

« Nous avons collectivement fait le choix de privilégier la proximité, l'échange et la qualité de nos produits. »

distribution des produits agricoles « Lou Panier del Païs »

2

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

Maintien de la valeur ajoutée sur les exploitations et donc sur le territoire.

SOCIAL

Volonté de travailler et de consommer autrement, de créer de nouveaux types de rapports entre villes et campagnes, particulièrement à l'adresse des quartiers périphériques de l'agglomération toulousaine où le lien ville/campagne a bien souvent disparu.

ENVIRONNEMENT

En réponse à l'épuisement des ressources énergétiques et des milieux naturels, au réchauffement climatique et aux enjeux de dépendance alimentaire, il s'agit de produire l'alimentation et l'énergie au plus près du lieu de consommation.

Le projet pas à pas

- Maturation au sein de l'association du souhait de développer un circuit-court ;
- Réalisation d'un projet de mise en place d'un système de distribution en circuit-court ;
- Rédaction d'une charte des producteurs sur leurs engagements en matière de qualité ;
- Participation à la Quinzaine de l'Economie Sociale et Solidaire de Toulouse avec repas et débats, marquant la première livraison de paniers paysans .

Les difficultés rencontrées :
– Organisation de la logistique ;
– Temps d'investissement des producteurs ;
– Communication sur le projet.

Une action portée par **CIVAM Semailles**

- avec des éleveurs, des maraîchers… ;
- une démarche collective de rapprochement de la clientèle et des produits ;
- un rapprochement avec une population urbaine elle-même stigmatisée et peu au fait des difficultés de vivre et travailler en milieu rural.

Leur volonté : vivre de leur production en retissant un lien ville-campagne.
Leur moyen : mener une action collective à destination du quartier du Mirail à Toulouse.

Avec le soutien de

Approche globale de systèmes et économes sur la montagne

Expérimenter et proposer aux éleveurs des pratiques de productions et des évolutions de leur ferme, en partant notamment de la connaissance des sols, adaptées aux conditions pédo-climatiques et qui permettent de renforcer l'autonomie de la ferme.

TÉMOIGNAGE

Thomas Erguy
animateur à Biharko Lurraren Elkartea BLE (Association pour l'Agriculture de demain), Pays Basque

« Vers la souveraineté alimentaire du territoire »

Deux constats très clairs se sont imposés dans les groupes de B.L.E pour l'analyse de la situation des fermes en Pays Basque, comme dans les autres territoires intermédiaires :
– la situation économique des fermes, en élevage principalement, est très défavorable, voire pour des années noires comme 2008, destructrices d'emplois et de fermes ;
– a été remise au goût du jour, dans les articles de presse ou les orientations des groupes de développement, la notion d'autonomie des systèmes de production, face notamment aux fluctuations des prix des intrants, engrais, énergie, aliments pour animaux.

« Cette notion d'autonomie est travaillée depuis 15 ans à B.L.E, en particulier par les éleveurs en agriculture biologique. Deux raisons principales à cette anticipation de la part des " bios " : la règle du lien au sol dans le cahier des charges AB, et surtout le renchérissement (euphémisme) des céréales et protéines certifiées en bio pour un approvisionnement extérieur. Les groupes de BLE ont toujours mixé des bios et des conventionnels intéressés par une évolution de leurs systèmes vers cette autonomie. Il faut préciser que les fermes d'élevage en Pays Basque sont de petite taille (27 ha en moyenne), sur des terroirs aux potentialités agronomiques limitées, valorisant la ressource fourragère d'estive pour une partie d'entre elles. Dans ce contexte structurel, le travail sur l'autonomie se doit d'être particulièrement précis et efficace. Et aujourd'hui, il en va souvent de la viabilité économique de ces fermes. »

Notons que la montagne basque (30 % du territoire) concentre les 2/3 des installations du département 64, en ovins lait et bovins viande. Ce n'est pas le moindre des défis que d'assurer la pérennité de ces fermes et de maintenir ce tissu économique et social sur ce territoire.

Et demain ? Plusieurs paysan(ne)s, parmi les plus innovants et en quête du sens du métier qu'ils ou elles veulent pratiquer, se posent la question de pousser cette réflexion « système » au delà de la recherche d'autonomie : tendre vers la polyculture-élevage, avec de la céréaliculture et du maraîchage et des troupeaux pour valoriser les espaces herbagers et pastoraux et générer des effluents. Autrement dit, de diversifier (de sortir de systèmes spécialisés, même très autonomes) leur ferme, dans le cadre d'une finalité de type « souveraineté alimentaire d'un territoire ».

productifs biologiques, autonomes et le piémont basque

2

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

– L'organisation pour la fabrication (sans pertes) et l'utilisation fractionnée de composts «jeunes» (ou fumiers assainis) permet des économies d'achat de fertilisants.
– L'organisation de tours de pâture selon la technique des paddocks, adaptée aux conditions locales, permet des gains de productivité sur les prairies.
– L'aération des prairies et le chaulage au calcaire grossier, moins coûteux, sont des pratiques très intéressantes en Pays Basque, de par le type de sol, sa minéralisation et ses pratiques de pâture.
– La méthode Obsalim, testée en groupe et largement adaptée en ovins lait et caprins, permet de faire évoluer les pratiques sur les fermes : meilleur état de santé des troupeaux (moins d'acidose) et optimisation des consommations de foins, céréales et protéines.

SOCIAL

La recherche d'autonomie a incité certains producteurs à introduire ou réintroduire des céréales et légumineuses dans les rotations, modifiant aussi parfois la proportion entre prairies permanentes et temporaires. Cela permet une relocalisation des consommations et contribue au maintien des agricultures vivrières dans le monde.

ENVIRONNEMENT

La démarche d'économie d'intrants et d'autonomie aboutit souvent à la conversion en bio.

Le projet pas à pas

Sur une vingtaine de fermes en ovin lait, bovin viande, bovin lait, sur 3 ans :

- Expérimentation de pratiques en compostage, fertilisation organique, travail des prairies (aération, chaulage), réglages de rations des troupeaux, suivi sanitaire (méthode Obsalim) ;
- Recueil de références et de témoignages ;
- Réalisation de synthèses thématiques et de fiches types.

Les difficultés rencontrées :
– l'analyse globale et multi-facteurs est complexe, et suppose un suivi très approfondi. La synthèse en est plus ardue ;
– la disponibilité des paysans, pour se former aux méthodes ou faire le suivi. Même si toutes et tous se sont impliqués activement, nous avons de plus en plus de fermes à 1 UTH (conjoint(e) travaillant à l'extérieur, parents plus âgés).

Une action portée par **B.L.E. (Biharko Lurraren Elkartea) – CIVAM Bio Pays Basque**

• 200 adhérents, dont 75 en bio, un projet de développement d'une agronomie et d'un élevage biologique pour le Pays Basque. Un CA dynamique de 18 paysan(ne)s, 4 animateurs techniques, 1 coordinateur. Ressources documentaires disponibles et téléchargeables sur www.bio-aquitaine.com/ble

Trois principes fondent le travail de BLE :
– Le paysan est le technicien sur sa ferme : la décision technique lui appartient, l'enjeu est de disposer des clés de lecture et de connaissance pour une décision AUTONOME ;
– L'expérience n'a de valeur qu'en conditions réelles, au plus près des réalités techniques et sociales des fermes ;
– L'aléa climatique est très important et les décisions techniques sont pour beaucoup pluriannuelles (rotations, renouvellement des troupeaux...).

Biharko Lurraren Elkartea

Développer la traction animale et de création d'activités en

Sortir la traction animale de son image passéiste et marginale pour lui redonner sa vraie valeur d'outil de travail moderne et durable, est là l'objectif du CIVAM Traction Animale crée en 1994. Composée à l'origine d'une poignée d'agriculteurs et de ruraux passionnés, l'association s'attache à développer et former aux techniques de la traction animale pour les activités les plus diverses (maraîchage, viticulture, débardage, attelage utilitaire,…) pour prouver son intérêt : diversification et création d'activité en milieu rural, préservation de l'environnement, renforcement du lien ville-campagne à travers l'agrotourisme, l'accueil pédagogique et social.

TÉMOIGNAGE

Vivian Buscaglia

maraîcher à Ribes en Ardèche,
président du CIVAM Traction animale

L'exploitation en bref

Maraîchage diversifié
GAEC avec 2 associés
8 000 m² de surface cultivée sur des terrasses
700 m² de serre
100 % vente directe : marchés, paniers
2 mulets, 1 motoculteur

« Le travail avec les mulets a permis mon installation à moindre coût ! »

« On peut travailler avec un seul animal en maraîchage. Pour un adulte dressé il faut compter environ 3 500 € et rajouter 1 500 € pour le matériel de base (harnachement et outils agricoles d'occasion) soit 5 000 €, alors que l'achat d'un petit tracteur pour la montagne revient à plus de 10 000 €. C'est une bonne solution si l'on ne veut pas s'endetter ! Et puis la traction animale ne se limite pas aux surfaces à fort handicap naturel, j'ai des amis qui travaillent avec des mulets en plaine pour produire de l'ail, ils apprécient la tranquillité de l'animal face au tracteur et ne perdent pas plus de temps »

Vivian s'est installé dans les montagnes de l'Ardèche méridionale en 2001, tout d'abord comme cotisant solidaire puis chef d'exploitation en 2004. Il a choisi l'installation progressive pour éviter de s'endetter et rester maître de ses choix. Au cours de sa formation en Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), en choisissant une Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale (UCARE) Traction Animale il découvre le travail agricole avec les animaux. De formation naturaliste, il s'oriente vers une installation en bio, en traction animale et en vente directe. Il choisit deux mulets, l'un acheté 3 000 € et l'autre 1 000 € (non dressé) pour effectuer l'ensemble des travaux de maraîchage : transport et épandage de la matière organique, préparation du sol, labour, binage, buttage, arrachage des pommes de terre. Seule la préparation des planches s'effectue au motoculteur pour obtenir un sol meuble. Le travail avec des animaux procure un avantage écologique certain : ils ne polluent pas, ne tassent pas le sol et aussi apportent un fertilisant organique ! De plus, dans les conditions de milieu Ardéchois, l'animal permet la valorisation des cultures en terrasses. C'est un gain économique : l'investissement et les frais d'entretien sont réduits et limitent ainsi le recours à l'endettement, tout comme la dépendance aux énergies fossiles. Enfin travailler au rythme de l'animal, au contact du vivant aiguise la sensibilité du « travailleur de la terre » pour produire une nourriture de qualité, respectueuse des cycles du vivant.

Les contraintes se situent essentiellement au niveau de l'organisation. Il faut prévoir une écurie et des parcs à proximité de l'exploitation pour assurer la surveillance et limiter les déplacements, et, pour réduire les coûts et la dépendance, produire le fourrage et les céréales sur l'exploitation. Le travail en traction animale est intéressant sur une surface limitée au-delà de laquelle il convient de l'associer à des engins motorisés.

Vivian s'est associé en GAEC avec un jeune en installation en 2009, se libérant du temps pour faire plus de vente directe. Ceci lui permet de dégager un meilleur revenu, qu'il complète par des prestations de débardage chez des particuliers ou pour des collectivités locales, comme le Parc Naturel régional des Monts d'Ardèche où se situe l'exploitation.

comme outil de maintien milieu rural

2

Vers la durabilité

ÉCONOMIE

Etre vivant rustique et efficace, l'animal permet la mise en valeur des surfaces petites et difficiles, favorise la pluriactivité et l'autonomie financière (faibles emprunts).
A travers les nombreux chantiers réalisés en traction animale depuis plus de 10 ans, le CIVAM TA a montré toute la pertinence et le potentiel de ces méthodes dans le milieu forestier, l'agriculture mais aussi dans la diversification des activités agricoles (agrotourisme, accueil éducatif et social).

SOCIAL

Être vivant, compagnon de l'homme, l'animal favorise le maintien des emplois en zone rurale, la réinsertion et l'éducation, les relations ville-campagne.
L'expérience de travail en traction animale montre également que l'animal est un outil pédagogique formidable au service de l'éducation des publics spécifiques, au travers d'un travail relationnel complexe et constructif.

ENVIRONNEMENT

Etre vivant intégré à son milieu, l'animal préserve la qualité des sols, de l'air et de l'eau, la biodiversité et constitue une énergie renouvelable. C'est pour ces qualités que le Syndicat Ardèche Claire a sollicité en 2006 le CIVAM TA comme référent sur un chantier expérimental de traction animale sur des berges. Une expérience positive reconduite depuis.

Le projet pas à pas

- Création de l'association en 1994. Les premières années sont consacrées à acquérir la reconnaissance de l'activité de traction animale, à travers la création de partenariats. Participation à des actions de promotion (fête du bois et de la forêt, …) ;
- Développement de l'activité agricole : installation de la traction animale sur l'activité maraîchage de la ferme de Cocagne à Peyrins (26), travail dans les vignobles de l'Hermitage et Côtes du Rhône septentrionaux ;
- Mise en place de formations régulières courtes, pour les agriculteurs principalement : techniques de maraîchage, initiation et perfectionnement au débardage, éthologie, dentisterie équine, bourrellerie, afin de leur permettre d'améliorer leurs performances techniques sur leur exploitation agricole et de diversifier leurs activités par des prestations de service ;
- Réalisation de chantiers expérimentaux de débardage dans la Drôme, l'Ardèche et l'Isère, en partenariat avec l'ONF et les Parcs Naturels Régionaux pour faire connaître le travail du cheval en forêt ;
- Co-organisation en 2004 d'un colloque « l'animal de trait, savoir-faire d'aujourd'hui » au Pradel en Ardèche, avec la FNCIVAM, PROMMATA et Traits de génie.

Une action portée par **FRCIVAM Rhône-Alpes** à travers le CIVAM Traction Animale

- Le nombre d'adhérents varie entre 20 et 50, 80% d'entre eux sont utilisateurs de la traction animale à titre individuel ou professionnel ;
- Une volonté de développer ce secteur par la formation courte (7h) ou longue (+ 500h), diplômante (CS Utilisateur Professionnel de chevaux attelés), en partenariat avec les centres de formation locaux (CFPPA) ;
- La diffusion des connaissances : actions de promotion (journées de démonstration de maraîchage, de travail de la vigne, de débardage) auprès des professionnels, recueil et diffusion de données technico-économiques (sur les chantiers de débardage notamment), organisation de colloque ;
- L'intégration dans les réseaux existants : participation au Congrès des Chevaux Territoriaux à Trouville, membre de la FECTU (Fédération du Cheval de Trait Européenne).

Avec le soutien de

Une publication réalisée par...

Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FNCIVAM) qui anime un réseau de plus de 150 groupes dans 15 régions. Les actions portent sur l'agriculture durable, les systèmes de production à forte valeur ajoutée, la promotion de l'emploi et la création d'activités en milieu rural à partir de l'agriculture, du développement local et son ancrage territorial.
FNCIVAM – 71 boulevard de Sébastopol – 75002 Paris
Tél. : 01 44 88 98 58 – fncivam@globenet.org
Retrouvez toutes les coordonnées des groupes CIVAM sur le site www.civam.org

Ont collaboré à la rédaction de cet ouvrage

FRCIVAM Auvergne

Missions centrales : 1. Information, 2. Appui conseil et Accompagnement, 3. Développement du partenariat au service du développement rural, 4. Lieu d'échanges, de débat et force de propositions.
Actions : Réseau « des Métiers et des Hommes » (réseau de producteurs fermiers et d'artisans d'art recevant le public tout au long de l'année) ; Graines de Savoir (réseau d'accueil éducatif) ; Accueil Familial et d'Insertion ; Création et Accompagnement d'une filière Chanvre en Auvergne ; Agriculture Durable de Moyenne Montagnes ; Fermes du Monde (projet de partenariat paysan pour un échange Nord Sud équitable).
FRCIVAM Auvergne – Résidence Etudiante VetAgo Sup – 1 avenue des Eaux et Forêts – 63370 Lempdes
Tèl. : 04 73 61 94 04 / Fax : 04 73 61 94 41
frcivamauvergne@orange.fr – http://civamauvergne.e-monsite.com

FRCIVAM Limousin

Missions, thématiques : éco-construction, indépendance énergétique, échanges ville-campagne, systèmes herbagers économes et autonomes, circuits-courts.
Accompagner les porteurs de projets collectifs ou individuels ; Former (élèves, agriculteurs, agents de développement) ; Informer le grand public ; Expérimenter ; Produire des références, des connaissances ; Créer du lien entre groupe de paysans. La FR Limousin fait partie du Réseau Agriculture Durable et Paysanne, et dans ce cadre, elle participe à la promotion d'une agriculture et d'un développement rural responsable, respectueux de l'environnement et économiquement viable.
FRCIVAM Limousin – Cézarin – 19460 NAVES
Tél. : 05 55 26 07 99 – Fax : 09 70 62 50 36
frcivamlimousin@wanadoo.fr

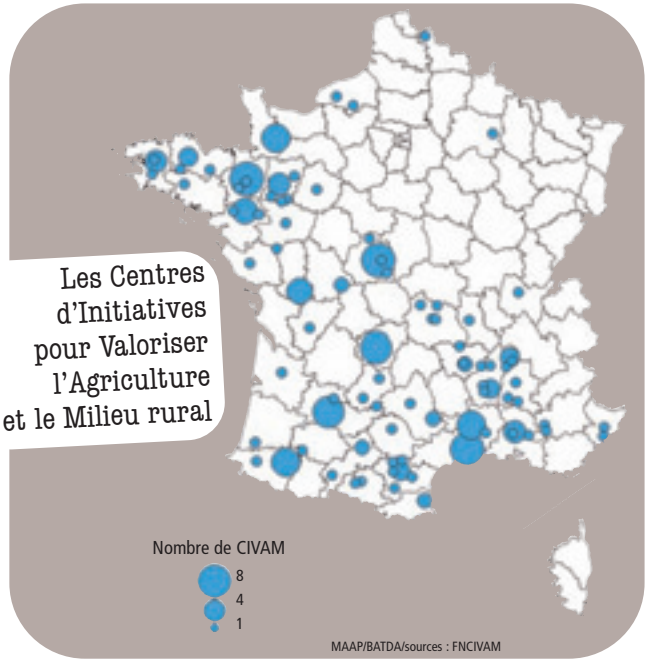

FRCIVAM Rhône-Alpes

3 axes de travail : Promouvoir une agriculture durable et créatrice de richesse (Développer les circuits courts et les initiatives d'accueil à la ferme, « de ferme en ferme », Producteur du coin.com) ; Valoriser les patrimoines et les savoir-faire ; Promouvoir une agriculture innovante et accompagner les agriculteurs dans les mutations du monde rural (traction animale, agriculture sensible) ; Faire fructifier les ressources territoriales (pour impulser des dynamiques locales et faire vivre les territoires ruraux, villages botaniques, Savoirs de Terroirs).
Mettre en relation et mutualiser les compétences en Rhône-Alpes (InPACT Rhône-Alpes) ; Développer des actions inter-territoriales et internationales (Alimenterra, ADMM).
FRCIVAM Rhône-Alpes – CFPPA Le Valentin – 26500 Bourg-lès-Valence
Tél. : 04 75 78 46 49 – frcivam.rhonealpes@sfr.fr

B.L.E. (Biharko Lurraren Elkartea)

B.L.E est née en 1993, à l'initiative d'un groupe de paysans d'Iparralde qui souhaitaient travailler ensemble pour le développement d'une agriculture biologique, autonome et économe, en Pays Basque, pour s'opposer aussi au modèle productiviste prôné par le développement agricole conventionnel.
Actions phares : Promotion et développement du vignoble d'Iroulequy en AB ; Qualité de la production du sol à la table ; Maraîchage biologique ; Optimisation du système herbe en élevage de montagne et complémentarité plaine-montagne.
B.L.E. – 32, rue de la Bidouze – 64120 Saint-Palais
Tél. : 05 59 65 66 99 – Fax : 05 53 65 61 08
ble-arrapitz@wanadoo.fr

Empreinte

Groupe CIVAM créé en 2007 pour l'appui à l'installation d'élevages de races rustiques en extensif, la commercialisation et la valorisation des produits, la production de références technico-économiques, sociales et environnementales. Regroupe 6 éleveurs du Languedoc Roussillon.
CIVAM Empreinte - FDCIVAM Hérault – Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 – 34875 Lattes Cedex
Tél. : 04 67 92 42 23 - Mail : civam.empreinte@gmail.com

Semailles

Créé en 2003 à l'est du Tarn-et-Garonne, le CIVAM Semailles regroupe à la fois des agriculteurs et des ruraux autour de l'agriculture durable, l'accueil à la ferme, le vieillissement en milieu rural.
Semailles – Tél. : 06.70.21.15.58
sebastien.tilly.civam@gmail.com

Directeur de la publication : Didier Lorioux, président de la FNCIVAM
Suivi de publication et du comité de rédaction : Nathalie Colin, FNCIVAM
Rédaction : Michaël Chariot (FNCIVAM), Nathalie Colin (FNCIVAM)
Avec la participation de : Laure Chazelas et Louisane Pujol (FRCIVAM Limousin), Thomas Erguy (B.L.E. Pays Basque), Nabil Hasnaoui-Amri (FDCIVAM Hérault), Corinne Meslet-Esnouf (FRCIVAM Auvergne), Réjane Morgantini (FDCIVAM Drôme), Sébastien Tilly (Semailles)
Relecture : André Chalopin (FNCIVAM)
Illustrations : ©CIVAM
Graphisme et mise en page : Imprimerie 34
Imprimé en 1 500 exemplaires

Une publication réalisée par la **FNCIVAM** avec le soutien de

La responsabilité des Ministères ne saurait être engagée